

bonne SANTÉ MUTUALISTE

☺☺ *Si tu veux vraiment
que ça change et que ça bouge
Lève-toi car il est temps* ☺☺
Maurice Vidalin

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#90 JUIN / JUILLET 2020



DOSSIER

**PERSPECTIVES POSSIBLES
DE L'APRÈS PANDÉMIE**

**LES RISQUES
ET LES ESPOIRS**

P.4

Santé Publique

Production de médicaments
et logique marchande

P.17

L'asso qui crée du lien

Secours Populaire
"Tout ce qui est humain est nôtre"

P.22

Santé-environnement

Bricolage et décoration:
bien choisir ses matériaux!

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL



Francis Balay
Président d'Alternative Mutualiste

de l'économie et des marchés financiers en débloquant 110 milliards d'euros. « Il n'y a pas d'argent magique », nous a-t-on assuré. Alors on s'étonne de ces sommes mirobolantes sorties du chapeau. Est-il si difficile, en passant du dire au faire, de maintenir le principe universel des allocations familiales, de financer les hôpitaux et les écoles, d'offrir un salaire décent à nos soignants, à nos enseignants et à toutes celles et ceux que le travail précarise ? On peut donc faire apparaître des fonds pour sauver les entreprises mais pas pour financer la protection sociale ou les services d'utilité publique. « Il n'y a pas d'argent magique » pour ça...



Passer du dire au faire

La pandémie de Covid-19 et le confinement ont chez beaucoup suscité l'envie d'un monde différent où le bon sens, l'humain et la solidarité prendraient le pas sur les aspirations individualistes et mercantiles. C'est le sujet de notre dossier pour ce numéro de Bonne Santé Mutualiste. Les perspectives entrevues et parfois promises se traduiront-elles en actes ? Vos mutuelles s'interrogent, quand, dans un bel élan et sans barguigner, le gouvernement vole au secours



VIOLENCES ET MALTRAITANCES

Femmes et enfants, premières victimes du confinement

Le confinement a sauvé des vies mais en a mis d'autres en danger. Dès le début de la pandémie, cet isolement dans le foyer a conduit à un pic de violences intrafamiliales, dont les principales victimes sont les femmes et les enfants.

En temps "normal", plus de 225 000 femmes et près de 100 000 enfants sont victimes de violences et de maltraitements familiaux. Les mesures de restriction ont entraîné une augmentation significative de ces violences, mais cette situation exceptionnelle n'est que le révélateur d'un phénomène profondément ancré dans la société.

Un moment particulièrement dangereux

Venant exacerber des tensions souvent existantes (mais pas toujours), ce huis clos familial a créé des situations de tensions, de trop grande promiscuité, de frustration. Ainsi, les associations féministes et de protection de l'enfant ont-elles fait un terrible constat : dès les premiers jours, les appels au 119 (Enfance en danger) ou au 3919 (Violences Femmes Info) ont crû de plus de 30 % par rapport à la normale, allant même, certaines semaines, jusqu'à 80 %. Pour autant, hors confinement, ces violences existent bel et bien, mais souffrent d'un silence assourdissant.

Des violences punies par la loi

Qu'elles soient psychologiques (insultes, humiliations), physiques (coups, brûlures, strangulations) ou sexuelles (attouchements, viols), les violences intrafamiliales sont interdites et punies par la loi. Les femmes et les enfants n'en sont jamais responsables. Durant le confinement, ces violences ont représenté l'essentiel des gardes à vue. Mais si les plaintes pour violences intrafamiliales ont baissé de près de 39 %, le nombre d'interventions des forces de l'ordre a lui augmenté de 48 %. Attention cependant à ne pas sur-estimer ces chiffres. Pour Ernestine Ronai, co-présidente de la commission violences au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, cette hausse s'explique à la fois par le fait que les sorties étaient impossibles



et par la forte information sur les numéros d'urgence à connaître.

Des mesures d'urgence et des campagnes choc

À la télévision, à la radio, sur les réseaux sociaux, le jour s'est fait sur ces violences, avec des spots de pub, des articles, et un rappel quotidien des numéros et marche à suivre pour s'en sortir ou aider une victime. La hausse des appels à ces plateformes s'explique, pour les associations, plus par la meilleure connaissance de ces numéros et l'attention particulière portée à ces problématiques qu'au confinement en lui-même. Au gouvernement, la ministre de la Justice a adressé dès le 25 mars une circulaire pénale rappelant aux parquets que les violences intrafamiliales devaient faire l'objet d'un traitement prioritaire. Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, a quant à elle annoncé quelques mesures, mais pour les associations, le manque de moyens et de formation est encore criant.

Le déconfinement, source d'inquiétude.

Redouté par les associations, le déconfinement a mis au jour un manque de moyens important, si bien que certaines associations ont créé un fonds

de soutien pour embaucher du personnel d'écoute. Car si le confinement se termine, les violences, elles, continuent. L'isolement des victimes accentué par la situation sanitaire ne s'est pas rompu si facilement : certains restent en chômage partiel, les enfants n'ont pas école tous les jours. Les soupapes que les univers scolaires et professionnels offraient loin de l'agresseur n'existent parfois plus. Pour les associations d'aide aux victimes, le déconfinement est loin de marquer la fin de la bataille contre les violences familiales, mais au contraire, en amorce une nouvelle, avec la crainte de découvrir de nombreuses situations dramatiques.



En savoir +

Plateforme gouvernementale sur les violences conjugales : arretionslesviolences.gouv.fr
Plateforme Enfance en danger : allo119.gouv.fr

LES SIX NUMÉROS À CONNAÎTRE

- Numéro d'écoute Violences Femmes Info : **3919**
- Numéro d'écoute Enfance en danger : **119**
- En cas d'urgence : **17 (police) ou 112 (numéro d'urgence européen)**
- Numéro d'écoute en cas de violence sexuelle : **0 800 05 95 95**
- Numéro d'écoute pour les auteurs de violences : **08 019 019 11**
- S'il vous est impossible de parler : **envoyez un SMS au 114**

Sommaire # 90

Social / Santé Publique

- Violences et maltraitements : femmes et enfants, premières victimes du confinement
- Production de médicaments et logique marchande
- Ils l'ont dit
- Brèves
- Être(s) en mutuelle

Le Doc

- Perspectives possibles de l'après pandémie : Les risques et les espoirs

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien

- Tout ce qui est humain est nôtre
- Comment sont organisées les élections cette année ?

Société

- Comment pleure-t-on nos défunts ?
- Des artistes solidaires

Médias

- Cap sur le développement durable

Prévention santé

- Le masque, enjeu de société et de santé
- La quadrature des confinés

Nutrition

- Et si le circuit court était la solution ?
- Les nitrates sont-ils dangereux pour la santé ?

Santé-Environnement

- Bricolage et décoration : bien choisir ses matériaux !

Ta santé t'appartient !

- BD et mangas, c'est aussi de la lecture !
- Le kiosque

Jeu concours

- Avez-vous bien lu votre journal ?

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'ère • Juin / Juillet 2020 • n°90
Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Conseil éditorial : Didier Levallois
Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe Entis Mutuelles
39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupeentismutuelles.fr



Production de médicaments et logique marchande

L'épidémie a mis en évidence un mouvement de fond que Bonne Santé Mutualiste a évoqué à plusieurs reprises dans ses colonnes et qui date des années 1990, quand le secteur pharmaceutique a délocalisé à l'étranger pour produire à bas coût les médicaments et se garantir de meilleures marges. Cette logique marchande explique les pénuries, mais aussi pourquoi certaines molécules sont distribuées dans des pays et pas dans d'autres...

EN CHIFFRES

90% de la production mondiale de pénicilline est chinoise.

60% des principaux vaccins et 60 % des traitements antiviraux contre le sida sont produits en Inde.

80% des médicaments dans le monde sont encore issus de la chimie (20 % sont issus des biotechnologies).



Selon l'Agence européenne du médicament, le nombre de médicaments en rupture de stock est passé de 44 en 2008 à plus de 1 200 en 2019. Or, ces pénuries ne concernent jamais des médicaments chers.

Les médicaments rentables et les autres...

Pendant la pandémie, il y a eu notamment des ruptures de curare ou encore de paracétamol. En cause, les stratégies de réduction des coûts qui poussent les fabricants à produire en flux tendus et en dehors de l'Union européenne.

Il faut savoir que 80 % des fabricants de substances actives sont situés en Asie, à des milliers de kilomètres de leur destination finale (une substance peut être traitée en Chine, passer par l'Inde, être conditionnée en Pologne avant d'arriver en France à l'issue d'une cascade de sous-traitants). Ce sont ces mêmes logiques qui expliquent que certains produits disparaissent du marché.

« L'industrie abandonne souvent des produits non rentables et se concentre sur des produits nouveaux, qui rapportent plus » explique dans Le Monde le Pr Alain Astier, membre de l'Académie nationale de pharmacie. De même, la commercialisation diffère d'un pays à l'autre : les laboratoires peuvent décider de ne pas présenter un produit dans les pays qui imposent une tarification ou des normes contraignantes ou encore quand les populations sont trop pauvres pour représenter une part de marché intéressante.

Intérêts publics et intérêts privés

Certains pays ont assoupli, "libéralisé", leurs conditions d'obtention d'autorisation de commercialiser. Beaucoup cofinancent les médicaments pour qu'ils restent accessibles.

En France, ce sont donc la Sécurité sociale et les complémentaires, via les remboursements, qui contrebalancent les pratiques tarifaires de l'industrie pharmaceutique. Des pratiques et une dépendance que les mutuelles dénoncent, notamment par le leitmotiv commun aux mutuelles du Groupe Entis et de Mutuale : « Ma santé n'est pas une marchandise ! ». Les laboratoires sont tenus d'informer l'Agence nationale de sécurité du médicament quand ils arrêtent de fabriquer un médicament, mais l'organisme ne peut s'y opposer, même quand il s'agit

de produits stratégiques dont la fourniture devrait en toute logique relever du service public. Comme le rappelle Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste, « les intérêts de l'industrie pharmaceutique ne coïncident à l'évidence pas avec ceux des États, des professionnels de santé et de leurs patients. Les services hospitaliers sont réduits à gérer les stocks ou à substituer les produits "rares" par d'autres, moins indiqués. »

Aux États-Unis, des hôpitaux en sont venus à se regrouper pour créer une entreprise pharmaceutique à but non lucratif. L'Europe commence à imaginer des établissements publics de fabrication de médicaments essentiels nationaux. Les premiers rapports préconisant une production de proximité ont plus de dix ans.



MOLÉCULES ET BASKETS, MÊME COMBAT

Professeur d'économie à l'université de Paris Dauphine, El Mouhoub Mouhoud explique en quoi les stratégies de l'industrie du médicament sont identiques à celles d'entreprises comme Nike. La quête d'une molécule inédite est similaire à la création d'une nouvelle semelle à air : elle est la garantie de générer un nouveau marché. Elle l'est d'autant plus en pharmacie que la découverte est protégée par un brevet pendant vingt ans, ce qui assure le monopole et des marges élevées au laboratoire qui en est à l'origine.

Les investissements de l'innovation seront compensés par les économies d'échelle réalisées lors de la fabrication. Puis, quand un médicament original tombe dans le domaine public et peut être copié par tous, il est temps de présenter la collection printemps-été suivante...

Ils l'ont dit...

« Les États-Unis obtiendront les vaccins en premier car ils ont investi pour essayer de protéger leur population »

Paul Hudson, directeur général de Sanofi, le 13 mai 2020, au média américain Bloomberg

En France, cette déclaration du PDG de Sanofi sur le futur vaccin contre le Covid-19 a fait un véritable tollé, obligeant l'entreprise à démentir formellement ces dires. Car si les États-Unis ont effectivement soutenu Sanofi à hauteur de 220 millions de dollars, c'est vite oublier que chaque année, l'entreprise – française ! – reçoit 150 millions d'euros de crédit impôts recherche (CIR), et entre 13 et 18 millions d'euros de crédit d'impôts pour la compétitivité et l'Emploi (CICE), sans parler que 80 % de ses revenus français proviennent de la Sécurité sociale.

« Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »

Emmanuel Macron, le 12 mars 2020 dans son allocution télévisée aux Français

Alors que la grève des services hospitaliers dure depuis plus d'un an, dénonçant les difficultés majeures dans le fonctionnement de l'hôpital public (manque de moyens, de matériel, de personnel, fermeture des lits, salaires bas...), le Covid-19 est venu jeter un éclairage nouveau sur la gestion politicienne de l'hôpital. Emmanuel Macron, pour lequel il n'y avait pas "d'argent magique" il y a quelques mois, semble rétro-pédaler, affirmant même avoir fait une erreur sur le sujet. Mais après la pandémie, le Ségur de la santé ne semble convaincre ni les professionnels du domaine, ni le grand public.

Brèves

Un Français sur deux a renoncé à une consultation médicale



Les salles d'attente des médecins généralistes et spécialistes ont été désertées durant le confinement si bien que selon un sondage Ipsos, un Français sur deux a renoncé à aller chez le médecin. 30 % des personnes souffrant d'un problème de santé chronique qui ont répondu à l'enquête ont considéré que l'épidémie a eu un impact important sur leur prise en charge. Face au renoncement de se déplacer en cabinet, peu ont utilisé la téléconsultation. De nombreux médecins tirent la sonnette d'alarme, redoutant une aggravation de leur état, qui exigerait alors une hospitalisation urgente.

Hydrochloroquine, histoire de revirements



C'est devenu l'un des feuillets de la pandémie : la chloroquine est-elle le remède miracle contre le Covid-19 ? C'est ce qu'avance, avec force d'égo et de communication, le professeur Raoult.

Néanmoins, ses détracteurs tiraient la sonnette d'alarme dans la revue The Lancet, affirmant que ce traitement était potentiellement dangereux pour les malades du Covid-19.

Mais l'affaire n'a pas dit son dernier mot, bien au contraire, puisque depuis, trois des quatre auteurs de l'étude se sont rétractés, ne pouvant se porter garants de la véracité des sources de leurs données. Le 3 juin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la reprise des essais cliniques avec la molécule star. Une chose est sûre, la méthodologie scientifique a, elle, souffert de cette affaire.

Être(s) en mutuelle

La solidarité souvent simple comme un coup de fil

Les militants de la Mutuelle de France Unie ont décroché leur téléphone pendant le confinement pour prendre des nouvelles des adhérents seniors susceptibles d'être isolés et fragilisés par la situation. Pour eux, être mutualiste, c'est aussi ça...



Chantal Rubin

« Nous avons identifié les personnes de plus de 70 ans vivant seules et nous nous sommes réparti les listes des 16 sections. Pour ma section des travailleurs indépendants, nous avons 120 adhérents à contacter. L'objectif était juste de s'assurer que tout allait bien, de voir s'ils avaient besoin d'être aidés et le cas échéant

les accompagner. Et il y a eu quelques appels qui nous ont permis d'apporter notre soutien ! Nous avons eu une personne qui allait mal et que nous avons mise en relation avec un psychologue de notre réseau. Une autre que nous avons accompagnée dans ses démarches auprès de son hôpital. La plupart de nos adhérents n'avaient pas de besoins particuliers, mais tous ont beaucoup apprécié que l'on s'inquiète pour eux. Même sans besoin particulier, nos adhérents ont vraiment apprécié la démarche. On a pu discuter plus librement, de façon plus informelle. On a pu montrer que notre mutuelle n'est pas là que pour gérer les dossiers de remboursement. Il y a une dimension humaine forte dans notre conception du mutualisme. Cela fait partie des valeurs que nous mettons en œuvre. »



Francis Balay

« De notre côté aussi, nos adhérents âgés se portent plutôt bien, mais nous avons par exemple organisé le trajet d'un adhérent de 93 ans chez son spécialiste car il ne pouvait pas se déplacer seul. En suivant toutes les précautions sanitaires, bien sûr... Sur mon secteur de Franche-Comté, nous avons 300 personnes à appeler. L'idée est venue de Jean-Jacques Verchay, et nous l'avons aussitôt considérée comme une évidence : c'est notre rôle de nous soucier de nos aînés. »



Jean-Jacques Verchay

« 200 à 300 militants mutualistes (des administrateurs, des membres des sections, des délégués) se sont mobilisés pour appeler les adhérents. Au fil des semaines de confinement, ils ont contacté en tout près de 20 000 adhérents, à qui ils ont proposé un accompagnement en cas de besoin. L'objectif était non seulement de prendre des nouvelles, mais aussi de rompre avec la solitude. Nous avons donc mis en place des partenariats avec des associations et des éditeurs pour proposer à nos aînés de leur envoyer gratuitement des journaux et des livres. »

PERSPECTIVES POSSIBLES DE L'APRÈS PANDÉMIE

Les risques et les espoirs



Des centaines d'idées sur un monde d'après ont émergé durant la crise du Covid-19. Ce que nous ne voyions pas au quotidien s'est manifesté durement dans cette nouvelle réalité. Notre santé aux abois, des inégalités croissantes, des castes révélées, une pénurie organisée, des mensonges d'État, des générations fracturées, des droits constitutionnels bousculés... C'est sans compter la solidarité dont ont fait preuve nos concitoyens, qui expriment aujourd'hui leur refus d'un monde d'après inchangé et inféodé au seul pouvoir de l'argent.

On a beaucoup dit qu'il fallait tirer des leçons de la pandémie et en profiter pour imaginer un autre monde. Alors *quid* des changements tant prônés pendant cette crise ? Mieux doter l'hôpital et mieux rémunérer les soignants ? Moins consommer ? Être davantage dans l'humain et moins dans le capitalisme ? Que peut-on raisonnablement espérer pour cet après pandémie ?

Le jour d'après, quand on aura gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. » Cette phrase, prononcée par le président de la République le 16 mars 2020 laissait augurer des lendemains où nous serions mieux armés pour faire face à une crise sanitaire et sociale de même nature.

La pandémie a remis en cause les principes même de la mondialisation et de la globalisation. On a fermé les frontières et constaté les dépendances vis-à-vis des pays producteurs, notamment ceux fabriquant les médicaments dont nous avons cruellement besoin. On a parlé de relocaliser en France, de réindustrialiser. On a même évoqué le

recours à la nationalisation d'entreprises afin d'éviter les faillites et maintenir les capacités industrielles du pays.

Produire localement ? Moins consommer ?

« Nous vivons dans un monde de rendements croissants qui entraînent la formation de monopoles voire d'oligopoles mondiaux incompatibles avec le Covid-19 et avec les exigences de sécurité sanitaire », analyse l'économiste Marie-Françoise Calmette. « L'épidémie que nous avons traversée doit faire changer les modèles : nous avons besoin

de régulation dans certains secteurs essentiels et d'y établir une autosuffisance. » Il est possible de résoudre la plupart des pénuries en révisant nos comportements de consommation : le confinement a obligé chacun à réduire de nombreuses consommations non essentielles, voire à en supprimer totalement, sans pour autant nuire vraiment à la qualité de vie.

Selon une enquête non quantitative d'Ipsos, les Français ont consommé plus local et ont privilégié le sain, des produits sans additifs, biodégradables. Sur cette lancée, on peut espérer que l'après pandémie invitera donc à consommer plus raisonnablement, avec plus de respect pour la nature.

Cesser mondialement de polluer ?

La pollution atmosphérique, responsable de 9 millions de morts en 2019, a en effet drastiquement chuté pendant la pandémie. La Chine a enregistré une baisse de ses émissions de CO₂ de 25 %, l'Allemagne une baisse de 40 %. L'eau des canaux

“ LES GOUVERNEMENTS DEVRAIENT CHERCHER À GARANTIR UNE CROISSANCE DURABLE ET QUI N'EXCLUT PERSONNE ”



Mariana Mazzucato

« Depuis les années 1980, on dit à l'État de s'asseoir sur la banquette arrière et de laisser le volant dans les mains des entreprises, pour que celles-ci créent de la richesse » s'agace l'économiste américaine Mariana Mazzucato. « Résultat : les gouvernements sont démunis lorsqu'il s'agit de gérer des crises comme le Covid-19 ou le changement climatique. Le rôle dominant de l'économie privée dans la vie publique a par ailleurs généré une perte de confiance dans la capacité de l'État à amorcer des changements. » L'économiste voit dans l'après pandémie le moment pour repenser le rôle des gouvernements. « Plutôt que de se contenter de corriger les défaillances du marché lorsqu'elles ont lieu, ils devraient

chercher activement à mettre en place et créer des marchés qui assurent une croissance durable et n'excluant personne. » Et plutôt que distribuer l'argent aux entreprises comme après la crise de 2008, les gouvernements pourraient poser des conditions, s'assurer que les plans de sauvetage transforment vraiment les secteurs auxquels ils sont censés venir en aide.

et n'adresse plus depuis d'amendes pour les dépassements des seuils de pollution de l'air et de l'eau, ni pour les rejets dans la nature de déchets dangereux.

En Europe, le syndicat patronal Business Europe, l'association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) ou encore l'European Plastic Converters (EuPC) qui représente l'industrie du plastique ont demandé un peu plus de souplesse (sur les sacs plastiques à usage unique, sur les valeurs limites de CO₂...).

Pourtant, des voix s'élèvent pour dire que l'on peut sauver à la fois l'économie et l'écologie. En France, l'Assemblée des citoyens pour le climat a élaboré cinquante propositions sur la manière de reconstruire une économie aussi verte que possible après la crise : aide de l'État pour les petites voitures électriques, augmentation des transports publics en réduisant la TVA sur les tickets, rénovation des bâtiments à haute efficacité énergétique.

Une société moins individualiste

Nos sociétés hyper-individualistes ont appris de la crise que nous dépendons des uns et des autres, que les risques sanitaires choisis par les uns affectaient les risques sanitaires des autres. Nous avons eu besoin de recourir à des mécanismes de solidarité et de civilité au niveau des États, mais aussi entre États. Nous avons aussi eu besoin de concorde entre les pays. Le chacun pour soi n'était pas de mise.

Comme l'écrivait, dans une tribune du Times, l'historien Yuval Noah Harari à propos du leadership américain et de Trump : « Qui a envie de suivre un leader dont la devise est "Moi d'abord" ? Espérons que cette crise aidera l'humanité à se rendre compte du danger aigu que représente la désunion internationale. »

Les recherches en sciences sociales montrent que face à des événements anxiogènes, les tendances individualistes diminuent et que l'empathie augmente. Nous nous comportons de manière plus coopérative et altruiste et sommes plus susceptibles de rejoindre des groupes sociaux.

« Dans la lutte contre le Covid-19, analyse le prix Nobel Jean Tirol, le groupe interne s'étend à toute l'humanité et il n'y a pas d'autre groupe externe que le virus. » Une bonne chose compte tenu de la

récente tendance au populisme, au nationalisme et à l'intolérance. « Nous devons profiter de la pandémie pour agir ensemble sur les normes et les incitations sociales ».

Moins de dividendes...

Les pratiques les moins reluisantes du capitalisme et des capitaines de l'industrie sont apparues plus indécentes que jamais. À l'instar de la compagnie Easyjet qui a demandé une aide financière au gouvernement britannique et dont le fondateur, Sir Stelios Haji-Ioannou (34 % du capital), défendait dans le même temps son droit à recevoir 60 millions de livres sterling de dividendes.

En Europe, les dividendes représentent des sommes considérables : selon une étude de l'Allemand Allianz Global Investor, 359 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires en 2020.

En France, le ministère de l'Économie a engagé les entreprises qui demandaient une aide de l'État à ne pas verser de dividendes. « Toutes celles qui auraient bénéficié de reports de charges sociales ou fiscales et qui auraient versé des dividendes se verraient obligées de rembourser cette avance de trésorerie sur les charges sociales et fiscales, avec une pénalité d'intérêt » a souligné fin mars Bruno Le Maire.

Bercy a annoncé que la garantie d'État pour les emprunts bancaires serait refusée aux entreprises payant les dividendes. Les employeurs bénéficiant du dispositif de chômage partiel ont quant à eux été appelés à « la plus grande modération ». Sur cette question des dividendes, l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui représente les plus grandes sociétés et des banques, a renâclé jusqu'au bout. C'est dire s'il y a du chemin à faire. Et cependant, les lignes semblent avoir bougé.

... plus de répartition des richesses

Au moment où la crise met en difficulté nombre de Français, en particulier, bien évidemment, les plus précaires, des voix s'élèvent pour faire davantage bénéficier les salariés de la valeur créée par leur travail, pour réclamer un meilleur partage des richesses. Les partis de gauche, le mouvement syndical, mais aussi de nombreux économistes plaident notamment pour le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF) supprimé en début de

quinquennat par Emmanuel Macron et remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI). « *L'impôt sur la richesse est un impôt raisonnable, pas du tout extrême ou radical, qui n'aurait jamais dû être aboli* » estime la prix Nobel d'économie Esther Duflo.

Même chez les Britanniques l'idée de taxer les plus riches commence à faire son chemin. Un sondage de YouGov publié mi-mai montrait que 61 % des Britanniques sont favorables à une taxe sur la fortune pour les patrimoines de plus de 750 000 livres (835 690 euros). Des journalistes ont calculé que ponctionner les revenus tirés du capital au même niveau que ceux provenant du travail permettrait de faire rentrer 174 milliards de livres dans les caisses de l'État anglais chaque année, soit de quoi financer largement le budget annuel de leur système de santé (120 milliards), dont on sait qu'il est perfectible... Un meilleur partage des richesses va de pair avec une meilleure répartition des ressources.

La pandémie invite à repenser la répartition des ressources entre les biens de consommation ordinaires d'une part, et la santé et l'éducation ou encore le réchauffement climatique d'autre part.

Faire coïncider valeur sociale et salaires

La crise sanitaire a mis en évidence la valeur sociale de certains emplois jusqu'ici mal considérés et/ou mal rémunérés : les travailleurs hospitaliers, les caissiers, les chauffeurs-livreurs. Les populations ont manifesté leur gratitude collective envers celles et ceux qui ont pris des risques pour elles. Les primes annoncées pour les soignants ou les caissiers tentaient d'aligner la rémunération de ces métiers sur

leur valeur pour le bien commun. Mais *quid* d'un réalignement permanent, une fois la crise passée, pour les activités les plus essentielles ? « *Adapter nos hôpitaux aux défis à relever, comme aussi notre école, notre police, notre justice... ne passe pas seulement par des primes ou des hausses de salaires. Il faut repenser les objectifs, les organisations, les moyens* » estime l'économiste Anton Brender. Il faut retrouver le temps long, mais aussi, redonner du sens. On peut s'interroger sur la façon d'imposer tous les secteurs sans distinction : est-il juste de taxer les mutuelles comme l'industrie du luxe, les entreprises de l'économie sociale et solidaire comme les fonds de pension ? Est-il pertinent de piloter des hôpitaux comme des entreprises ?



Pierre Zilber

UN REGARD MUTUALISTE SUR LA PANDÉMIE

« Tout d'abord, j'ai été surpris par la rapidité avec laquelle la nature reprenait ses droits, démontrant ainsi l'impact de l'activité humaine sur notre environnement et l'importance de la question écologique. Ainsi Mutuale a fait cette année un pas supplémentaire dans cette direction avec la mise en place d'une démarche portant notamment sur l'environnement et le développement de l'économie locale. Ce projet responsable correspond pleinement à nos valeurs mutualistes.

Le Covid a aussi confirmé l'importance des "derniers de cordée" qui, pour beaucoup, étaient en première ligne pour assurer les services essentiels aux citoyens. C'est la preuve que la véritable richesse d'un pays ne réside pas seulement dans ses élites comme on aime à nous le présenter si souvent, mais aussi dans cette masse d'anonymes, agents de la fonction publique, travailleurs, employés... Alors, j'espère que nos gouvernants permettront dorénavant à tous ces héros comme on les a nommés, d'avoir les moyens de travailler correctement et de vivre dignement.

Enfin, que se serait-il passé sans nos services publics et sans ce formidable amortisseur social qu'est la Sécurité sociale ? Comme par enchantement, le regard porté sur le modèle social français par nos dirigeants est passé successivement du statut de "poids" au statut d'"atout". Présenté depuis des années comme une entrave dans la compétition internationale à laquelle se livrent les économies, il est désormais un amortisseur immédiat du choc social généré par la crise. C'est pour cela qu'il lui faut un financement à la hauteur des enjeux où l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital, contribueraient équitablement. Il faudrait aussi que notre pays se dote enfin d'une véritable politique industrielle, ce qui nous ramène à la question de la relocalisation des emplois en France. Moins de chômage et plus de cotisants, cela veut dire une Sécurité sociale en bonne santé, donc des Français socialement plus en sécurité. »

Pierre Zilber, président du Conseil d'administration de Mutuale

VERS UNE 5^e BRANCHE DE LA SÉCU

D'ici le 30 septembre le gouvernement doit transmettre au Parlement un rapport précisant les conditions de création d'une cinquième branche, qui viendrait s'ajouter à la famille, la maladie, les accidents du travail et les maladies professionnelles, la retraite. L'objectif ? Anticiper une hausse des dépenses liées à l'avancée en âge. Pour financer la dépendance, une fraction de la CSG (0,15 point) serait réorientée à partir de 2024 depuis la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) vers la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui gère les fonds dédiés à la dépendance et au handicap. Si, sur le principe, les mutuelles appellent de leurs vœux cette 5^e branche, elles contestent ce mode de financement qui devrait se faire, selon elles, sur les cotisations sociales. Elles restent aussi prudentes sur les modalités et les niveaux de prise en charge qui seront proposés. D'autant que les besoins ne feront que croître. Selon le rapport Libault publié en mars 2019, la perte d'autonomie augmentera les dépenses de 6 milliards d'euros à compter de 2024 et de plus de 9 milliards à partir de 2030.

Investir dans notre système de santé

Le Covid-19 a donné raison aux soignants, dont les revendications étaient restées sourdes quelques mois auparavant : il faut investir dans les systèmes de santé pour qu'ils soient efficaces. Un "Séjour de la santé" a été lancé qui devrait aboutir d'ici mi-juillet à une "rénovation en profondeur" du système de santé. Édouard Philippe a annoncé que la hausse des salaires promise en mars serait significative, mais n'a pas donné d'indication sur son montant, ni sur le calendrier d'entrée en vigueur. Ce silence, jugé suspect par plusieurs organisations syndicales et collectifs de soignants, n'a pas tardé à remettre les soignants dans la rue. Car outre la question des rémunérations, il y a celle des ressources humaines : « *il n'y a aucun signe de stabilisation des embauches dans les mois qui viennent* » déplore Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes (AMUF) et représentant de la CGT.

Or il faudrait recruter 100 000 personnes dans l'hôpital public. Même incertitude sur la question des fermetures des lits. En revanche, il a bien été question d'accompagner les hôpitaux « *dans leur démarche de désendettement* »... Le changement de paradigme promis pour l'après Covid ne semble pas très bien parti...

Et rester solidaires...

Les perspectives que la crise a ouvertes exigent donc la plus grande vigilance. Nous ne sommes pas à l'abri d'un "retour à la normale", ou pour mieux dire un "retour à l'anormal". Les entreprises peuvent être tentées de dégraisser leurs effectifs, de laisser un certain nombre de salariés en télétravail ou à temps partiel.

Le gouvernement peut faire fi des concertations sur l'hôpital public. Comme après toutes les crises, la période risque d'être le théâtre de reculs sociaux importants, de restriction des libertés et de précarisation de l'emploi. Aussi l'après Covid-19 doit-il peut-être, avant tout, consister à garder intact ce que la pandémie a fait émerger : le désir d'un monde meilleur, l'apparition de nouvelles solidarités (auprès des seniors, auprès des personnes isolées ou vulnérables), le souhait de voir revenir la santé et l'éducation au cœur des politiques publiques, le besoin, enfin, de retrouver un peu de sens à tout ça...

Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

GRUPE ENTIS MUTUELLES

Vos mutuelles sont là !

Face à la situation exceptionnelle que nous venons de traverser - et traversons encore - vos mutuelles étaient présentes auprès de vous, malgré la fermeture des agences, pour faire face ensemble à cette crise sanitaire.

Pour protéger nos salariés et nos adhérents du Covid-19, nous avons pris, dès l'annonce du confinement, la décision de fermer nos agences le 17 mars. Pour autant, nous sommes toujours restés à vos côtés, pour répondre à vos questions, gérer vos contrats et vos remboursements.

Nos équipes mobilisées

Dès le début du confinement, une cellule de crise s'est réunie toutes les semaines en visioconférence. Parallèlement, la mise en place de notre Plan d'Activité Continue nous a permis rapidement d'organiser le travail à distance pour un maximum de nos collaborateurs travaillant en agences ou au siège social et le chômage partiel pour certains salariés. Nos employés se sont tous mobilisés pour répondre à vos demandes et réduire les éventuels délais de traitement, dans ce contexte sans précédent. Ainsi, par téléphone, par mail ou sur votre espace adhérent, nos équipes sont restées joignables, restant proches de vous malgré la distance. Pour Sylvie Dubois, présidente du Groupe Entis Mutuelles, « *tout s'est très bien déroulé, grâce à l'équipe réunie autour de Sébastien Pommaret, directeur général délégué du Groupe Entis Mutuelles, qui a conduit le Plan d'Activité Continue. La fermeture des agences, la gestion du personnel, les commandes du matériel nécessaire... tout a été mené de manière très efficace par nos équipes!* ». Yannick Beaumont, responsable des partenariats du Groupe Entis Mutuelles et président de la mutuelle Samir rajoute : « *l'arrêt de l'accueil physique n'a pas signifié l'arrêt de nos activités, bien au contraire! Nous nous sommes mobilisés de manière exceptionnelle pour pouvoir répondre à 95% des appels et maintenir le lien avec nos adhérents, malgré la mise en chômage partiel d'une partie de notre équipe.* » (Voir l'interview de Sandrine Siffoite, page 12).

Une mobilisation pour les entreprises

UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ, POUR GARDER LE LIEN

Dès le début du mois d'avril, à l'appel du président de la Mutuelle de France Unie Jean-Jacques Verchay, les administrateurs et délégués mutualistes ont mis en place une chaîne de solidarité vers les adhérents seniors et les plus isolés.

Nous assistons depuis de nombreuses années à une course aux profits qui détruit notre système de santé, et plus particulièrement l'hôpital public, qui ne dispose plus de moyens financiers et humains suffisants. Nous, mutualistes, devons porter ce combat pour replacer l'humain au cœur de notre société. La pandémie que nous traversons a accentué les difficultés de l'hôpital public et des soignants, mais a également mis en lumière le sort de nos seniors, souvent isolés. Or, nous savons que l'isolement peut être source de souffrances et porteur de séquelles psychologiques graves et nous devons, en cette période de distanciation forcée, être des plus attentifs.

Ensemble, avec les administrateurs, les délégués et les bénévoles, nous avons donc pris l'engagement de contacter par téléphone tous nos adhérents de plus de 70 ans, pour s'assurer qu'ils allaient bien et rompre leur éventuel isolement. Hors du cadre habituel de la mutuelle, ces appels ont permis de créer du lien social et d'apporter une aide, un soutien ou un conseil si besoin était. Pour pallier l'ennui, sentiment qui est principalement ressorti de ces conversations téléphoniques, la mutuelle a également mis à disposition des adhérents des produits culturels, qui occupent l'esprit quand les librairies et autres bibliothèques ont fermé. Des livres audio et papier, des quotidiens ont ainsi été apportés chez les adhérents demandeurs par le personnel de chaque section.

Pour le président de la Mutuelle de France Unie, Jean-Jacques Verchay, « *cette pandémie a créé un climat anxieux et d'incertitudes qui n'était pas évident à vivre. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre nos valeurs au service de nos adhérents. C'est la réunion de nos forces mutualistes qui a permis de construire cette chaîne solidaire! Et ce n'est pas une action factuelle, mais bel est bien une chaîne de solidarité pérenne, car l'isolement ne disparaîtra pas avec le déconfinement.* »



Malgré la fermeture des agences, le lien entre les adhérents et nos mutuelles ne s'est jamais rompu.

Du côté des entreprises, dont certaines ont, elles aussi, dû cesser leurs activités pour se confiner, le Groupe Entis Mutuelles a mis en place des possibilités d'étalement ou de décaler les règlements. « *Nous avons quelques entreprises, en majorité des PME, qui ont utilisé l'étalement des cotisations, car elles étaient en très grande difficulté* », précise Sylvie Dubois.

Sur Internet, des articles de prévention pour vous

Tout au long du confinement, nous avons mis à votre disposition sur le site Internet de votre mutuelle (rubrique Covid-19 - Nous gardons le lien) des articles santé-prévention pour vous accompagner durant cette crise sanitaire. Enrichie au fur et à mesure du temps, cette rubrique avait pour objectif de vous aider à prendre soin de votre santé, à démêler les infos et intox sur le coronavirus, à distiller des conseils bien-être et santé, à rencontrer nos partenaires et découvrir nos actions de solidarité.

Une réouverture progressive, en toute sécurité

Les agences mutualistes du Groupe Entis Mutuelles se sont déconfinées progressivement à partir du 13 mai et jusqu'au 2 juin. « *Nous avons mis en place un Plan de Reprise d'Activité avec toute l'équipe du Service développement individuel, les responsables d'agence et les responsables de service pour organiser la réouverture de nos agences en toute sécurité, à la fois pour nos salariés mutualistes et nos adhérents* » rajoute la présidente du Groupe Entis Mutuelles. Ainsi, chaque agence a été préparée dans le respect des consignes sanitaires : port du masque par votre conseiller, marquage au sol pour le respect des distances de sécurité, gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée de l'agence, pas plus de deux adhérents en même temps dans l'agence. Nos agences ont également été équipées de protections en plexiglas et sont nettoyées régulièrement. Pour Yannick Beaumont, « *le Plan de Reprise d'activité est très strict en termes de sécurité. Dans l'agence Samir de Romans, l'inspection du travail est venue vérifier les mesures de sécurité mises en place et tout a été validé!* ». Si tout reprend son rythme petit à petit, Sylvie Dubois conclut : « *Je remercie à la fois les personnels qui se sont investis dans cette période si particulière, et à la fois ceux qui ont été au chômage partiel. C'est une situation compliquée à vivre. Je veux également remercier tous nos adhérents, qui ont respecté les consignes de confinement et les gestes barrière, pour se protéger et protéger les autres.* »

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site Internet de votre mutuelle.

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Pendant le confinement, vos soignants sont restés près de vous

Aides-soignantes à domicile, infirmières, dentistes, assistantes... nos professionnels de santé sont restés près de vous pour assurer les soins durant toute la période du confinement.

Les équipes des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Meythet et de Douvaine et du Centre de soins infirmiers (CSI) de Bons-en-Chablais ont continué leurs missions auprès des personnes âgées et vulnérables. Les dentistes de nos centres dentaires ont, malgré la fermeture des cabinets, pris en charge les urgences.

chaque patient. Cela allonge notre tournée. Nous sommes presque "déguisées" et les patients ont parfois du mal à nous reconnaître». Pour tous, la prise en charge de nouveaux patients afin de soulager les structures hospitalières a également pesé lourd dans les activités, ainsi que le lien téléphonique mis en place avec les plus isolés. Pour Marie-Laure Giroud, responsable des SSIAD de Meythet et de Douvaine, «les soignants ont su être très présents et répondre aux demandes, afin de rassurer au mieux les patients et leurs familles».

Assurer la continuité des soins, malgré le Covid

Les infirmières et aides-soignantes du CSI et des SSIAD ont maintenu leurs activités et le suivi des patients, tout en adaptant leur protocole. Pour autant, la surcharge de travail était bel et bien là. En effet, selon la responsable du CSI, Myriam Morel-Chevillet, «le quotidien a été bouleversé. Nous travaillons en tenue civile, et désormais, nous devons porter une tenue lavable à 60 °C, et un suréquipement à mettre et enlever pour

Les urgences dentaires prises en charge

Du côté des centres dentaires, nos dentistes étaient mobilisés en cabinet et au téléphone pour rassurer les patients et, si nécessaire, délivrer des ordonnances par mail. Alors que les soins classiques (détartrages, prothèses dentaires...) étaient interdits, les urgences ont été assurées dans le plus strict respect des règles sanitaires : port des équipements de protection individuelle, un patient par heure, décontamination totale entre chaque patient...

La solidarité à l'œuvre

Comme partout, la difficulté d'approvisionnement en protections (masques, charlottes, surblouses, gel hydro-alcoolique...) des professionnels de santé s'est fait jour, accentuée par les nouvelles mesures sanitaires de protection individuelle. C'est une chaîne de solidarité qui s'est créée entre les services de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc dans cette période particulière.

Solidarité partagée avec des particuliers, des entreprises, mais également l'ARS (Agence régionale de Santé) et l'armée, qui ont tenu à soutenir les professionnelles de santé du CSI et des SSIAD, en leur facilitant la vie et en leur donnant le matériel nécessaire.

Un soutien psychologique, pour les soignants

Si certains soignants se sont retrouvés confinés et en télétravail, le lien n'a jamais été rompu avec celles et ceux qui ont continué les soins aux patients. L'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc a en outre mis en place un soutien psychologique destiné aux soignants grâce à la psychologue qui les suit habituellement, à la Médecine du travail et d'autres plateformes. Car les soignants n'ont pas été épargnés par la peur du Covid-19.

Pour Marie-Laure Giroud, «l'équipe a été assez inquiète au début, avec beaucoup de questionnements, mais la mise en place de protocoles précis, l'écoute et le soutien de l'encadrement, la solidarité, ont permis d'apaiser nos équipes.» Et Myriam Morel-Chevillet de rajouter : «La charge psychologique s'est accentuée. Nous la ressentions déjà en cas de patient en soins palliatifs, mais aujourd'hui, c'est pour tous nos patients. Nous sommes dans un état de fatigue physique et psychologique important, mais durant ces deux mois, l'entraide et le soutien étaient encore plus forts que d'habitude, cela nous a fait du bien de faire bloc.»

La solidarité des acteurs locaux

Des acteurs locaux ont fabriqué bénévolement des visières pour les professionnels de santé. C'est le cas notamment de Visières solidaires Rhône-Alpes, qui a offert 100 visières aux centres optiques, audio et dentaires des Mutuelles de France Loire.

La solidarité des salariés au sein des structures mutualistes

Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive, mais il est indispensable de relever et de saluer la solidarité et l'engagement des salariés au côté de leurs employeurs. L'Union des Mutuelles de France Loire tient sincèrement à les remercier. Ce sont des dizaines de gardes et de permanences téléphoniques qui ont été assurées tant par les chirurgiens-dentistes que par les assistantes dentaires. Les opticiens et audioprothésistes ont assuré plusieurs fois par semaine les dépannages urgents pour de nombreux clients et patients et notamment pour les personnels soignants. Alors soyons fiers de nous et continuons d'entretenir cet esprit de solidarité!

Résultats des élections des délégués

Durant le confinement, le vote des délégués pour les six années à venir s'est déroulé par correspondance et en ligne. Le Covid-19 n'a pas eu raison de notre fonctionnement démocratique.

LISTE DES DÉLÉGUÉS ÉLUS

Suite à l'élection des délégués de la Mutuelle de France Unie, nous vous présentons les délégués élus à l'assemblée générale pour les 19 sections.

Section 1 : membres travailleurs non salariés

Délégués titulaires : Brolin Jean-Pierre, Gery Jean-Pierre, Puons André, Rubin Chantal
Délégués suppléants : Chommeton Serge, Dussolliet-Berthod Pierre

Section 2 : membres section familiale

Délégués titulaires : Arenal Sandrine, Bailliard Julie, Balay Elodie, Bari Lucas, Beard Françoise, Beaumont Yannick, Bernard Camille, Bijasson-Maurat Christophe, Bohrer Dominique, Bonnefoy Patrice, Bounechada Laid, Canos Cédric, Clément Romain, Coissieux Marguerite, Cravero Sylvain, Darves-Bornoz Pierre, Depollier Alain, Désaire Bernard, Désaire Samuel, Deville Anne, Dhennin Régis, Dietrich Nelly, Dizin Mickael, Dubois Sylvie, Durocher Thierry, Favre Margaux, Ferdinand Jacqueline, Fescourt Marie-France, Fontaine Joël, Fournier Denis, Garcia Romane, Girard Annick, Gondard Fabienne, Grainca Alban, Gris Régine, Grosgrin Jean-Jacques, Gruffaz Christèle, Hammouche Abdesslam, Iseppi Philippe, Jourdan Yvon, Krief Jacques, Kurovski Audrey, Lansard Christophe, Laurens Jean-François, Lecomte Mélanie, Lefevre Martine, Leguillier Romaric, Leuridan Sylviane, Mabalala Alain, Magliocco Sylvie, Malas Patrick, Marguier Jérémie, Mathey Martine, Maurin Xavier, Medina Gladys Delphine, Mettier Didier, Miard David, Millet Florian, Morand Myriam, Morel Stéphanie, Nefaut Michel, Paulandré Christopher-David, Peron Julien, Perret Gilles, Poirier Fabrice, Pouchoy Righi Monia, Rassat Melodie, Richard Daniel, Rouffignac Odile, Roux Emmanuelle, Salaman Veronique, Si Kaddour Mohamed, Subtil Philippe, Tassan Thierry, Theodori Jean-Louis, Tremauville Pascal, Tremblay Loïc, Trumeau François, Vallat Gisele, Verchay Jean-Jacques, Wosinski Julien, Ziat Sami
Délégués suppléants : Alingay Annie, Frossard Jean-Pierre, Giordano Franck, Godot Florian, Grosjman Caroline, Lavorel Marion, Matheret Odile, Mayen Laure, Pommaret Sébastien, Rota Antoine, Salaman Tom, Souchard Nelly, Troncy Agnès, Verchay Jean-Baptiste.

Section 3 : autres membres

Délégués titulaires : Biguet-Petit Jean-Guy, Bordas Jean-Luc, Chappaz Michèle, Chapuis Georges, Chartrain Roger, Chesnais Guy, Delavay Jean, Doury Viviane, Ducruet Michel, Fourerz Paul, Gaillard Claude, Gippa Jean, Gliere Roland, Grangerat André, Gueby Michel, Guillauneux Michel, Imbault Marie-Claude, Josse Robert, Jourdain Bertrand, Leonti Gérard, Loisel Roger, Maho Roger, Mitende Elate Gabriel, Perrin Jacques, Pertou Jean-Louis, Pilloux Marius Remy, Prior Serge, Raison Bernard, Rassat Michèle, Régent Yves, Revil Robert, Rubichon Jean, Teper Bernard, Thieffinne Roger.

Section 4 : membres frontaliers et internationaux

Délégués titulaires : Lambert Melinda, Tupin François.

Section 5 : membres inter-régions Est

Délégués titulaires : Berthelon Michel, Carou François, Commandatore Danielle, Gasne Pierre, Lanaud Marcel.
Délégués suppléants : Marmorat Charles, Liboz Philippe.

Section 6 : membres région Bourgogne

Délégués titulaires : Burtin Gérard, Lescure Marcelle, Macon Georges, Rodes Michel.
Délégués suppléants : Bourillout Jacqueline, Prabel Monique.

Section 7 : membres inter-régions Grand Paris, Normandie

Délégués titulaires : Cadou Nadine, Couderchon Yannick, Drauit Daniel, Lebris Gilbert, Melet Guy, Merigot Daniel, Muzard Christian, Rispoli Liliane, Termidoro Gérard, Vaidie Jean-Claude.
Délégué suppléant : Hiroux Nathalie.

Section 8 : membres inter-régions Auvergne, Limousin, Loire

Délégués titulaires : Bruccoleri Antoine, Canonica Françoise, Chatagnon Antoine, Dugas Georges, Fayard Serge, Gallon Olga, Gallon Pierre, Guichard Paul, Martoglio Andre, Massard Louis, Nicolas Pierrette, Ouabar Mohamed, Outin Claudia, Philippin Michel, Porte Eric, Provera André, Souvignat Claude, Tabonnet Robert, Thiebaud Michel, Ville Nicole, Vinals Augustin.

Section 9 : membres Rhône, autres régions et départements

Délégués titulaires : Bohrer Ominique, Domas Hervé, Drouillard Bernard, Kehil Quentin, Kurovski Serge, Pollet Daniel, Rouilhac Sylvie, Roussel Olivier, Vuillemin Marie-Thérèse.
Délégués suppléants : Duigou Claude, Fichot Valérie, Savoye Annabelle.

Section 10 : membres inter-régions Hauts-de-France

Délégués titulaires : Adria Maria, Ambroise Gérard, Arjona Jean-François, Celik David, Cochon Pierre, Demarest Philippe, D'hardivilliers Daniel, Duboille Jean-Marie, Evain Gérard, Fourment Jean-Claude, Gue Kodou, Hardy Joel, Hehn Dominique, Jouin Mickael, Lignier Dominique, Maraval Geneviève, Massy Pascale, Maugez Dominique, Maugez Jean Pierre, Maugez Patrick, Mianne Solange, Peposi Avdil, Priou Stéphanie, Schmitt Solange, Ugolin Laurence.
Délégués suppléants : Gil André, Queval Gérard.

Section 11 : membres inter-régions Antilles, Guyanes

Délégués titulaires : Baramble George-Henri, Barclais Guylaine, Boisseron Céline, Boulon Eveline Léa, Brudey Evelyne, Califer Vanessa David, Calixte Ginette, Celot Patrick, Césaire-Gedeon Martine Cécile, Césaire-Gedeon Catherine Gabin, Chindeko Sylvie Josiane, Colard Benoît Yvon, Foy Geraldine Ingrid, Geran Ep Gautier Fixiane Marie, Jean Édouard, Jerpan Manuel Lucien, Font Claude Anice, Marimoutou Ruddy Audrey, Maximilien-Francois Julienne, Michineau Paulette Lucien, Mondongue Marlene Parfait, Mondongue Axel Sébastien, Montrop-Hippolyte Émile, Mülton Reine-Claudine, Nicolas Fabienne, Nomel Rodolphe, Romil Verasuaiane, Sandoz Michel.
Délégués suppléants : Caniquette Gilbert Roger, Gengoul Sébastienne, Hugues Alexandre, Landee Athanase Daniel, Miath Yvan Jean, Thole Stella Raphael, Vasseaux Patrick.

Section 12 : membres inter-régions Sud, Sud-Ouest

Délégués titulaires : Bracq Paul, Cecere Eric, Crabos Serge, Fleck Jacques, Labat Benoît, Laborde Guy, Lassere Jean, Longeville Bernadette, Marie Thereze Frédéric, Marimpouy Jean, Mars Henri, Possacos Nuno, Scarline Alain, Sentucq Gilles, Techoueyres Jean, Vigneau Mathieu.
Délégués suppléants : Becaud Laurent, Darrieurtot Aubert, Delmas Anne, Dupouy Philippe, Lafitte Christophe.



Section 13 : agents des services publics hors sections 8, 10, 11, 12, 16

Délégués titulaires : Balay Valia, Caul Futy Bernard, Cheron Gilles, Fiorot Nivano, Montandon Sylvie.
Délégués suppléants : Bagueur Aurore, Guillot Alain.

Section 14 : membres section Albanais

Délégué titulaire : Ramaz Gaston.
Délégué suppléant : Rey Benoît.

Section 15 : membres du territoire de Belfort, Alsace et Lorraine

Délégués titulaires : Bardot Michel, Cottin Geneviève, Gleize Rachel.
Délégués suppléants : Arnoux Françoise, Rahal Youseff.

Section 16 : membres région Centre

Délégués titulaires : Aubry Joël, Audebourg Jacques, Boisseau Bernard, Bouillaquet Maurice, Byusse Roger, Calzada Daniel, Crispino Saverio, Desnoyers Claude, Dubois Claudine, Durand Joël, Duvivier Odette, Fortin Nicole, Foulon Michel, Gelot Armelle, Goin Emmanuelle, Gregoire Françoise, Guerauld Jean-Claude, Hardy Joëlle, Hernandez Étienne, Lecomte Angélique, Lecomte Arlette, Marbois Dominique, Marbois Cyril, Maridet Béatrice, Mazeyrat Didier, Miralles Dominique, Moulin Jean-Christian, Phoenix Jean-Claude, Salsac Françoise, Thouvenin Daniel, Turmeau Jean-Jacques.
Délégués suppléants : Andrieu Philippe, Beaune Claude, Bucamp Daniel, Chevrier Jacques, Gaillard Monique, Haudry Marie, Lauret Annie, Sanchez, Pèpito Tortot Béatrice, Touillet Léonard.

Section 17 : membres Passy, Plateau d'Assy

Délégués titulaires : Jourdan Janine, Perreton Jean-Luc
Délégué suppléant : Chaumont Patrick.

Section 18 : membres région Champagne, Ardennes

Délégués titulaires : Ancelin Thérèse, Avelange Frédéric, Avelange Adèle, Debuysche Sylvie, Jacquemin Noël, Labergere Colette, Larzilliere Alain, Legendre Jacques, Somsom David.
Délégués suppléants : Ainaudi Josiane, Akas Fatma, Mathy Maurice, Orsat Catherine.

Section 19 : membres département du Nord

Délégués titulaires : Avot Didier, Desjardin Christine, Desjardin Yoann, Gesbert Pierrette, Huart Marc, Jacquet Michel, Jacquet Bernard, Meunier Jean-Pierre, Pomportes Gérard, Sciffet Benoît, Trochet Guy.

L'assemblée générale se tiendra le 10 septembre 2020. Conformément à l'article 28 des statuts :

« Les déclarations des candidatures aux fonctions d'administrateur doivent être adressées au siège de la mutuelle par écrit cinq jours francs au moins avant la date de l'assemblée générale. »



Toutes les équipes des centres de soins, du CSI et des SSIAD se sont mobilisées pour être au plus près des patients durant cette période de confinement.

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE LOIRE

La solidarité mutualiste au cœur de la crise du Covid-19

Si l'on doit retenir quelque chose de positif de cette crise sanitaire sans précédent, c'est la mise en avant des solidarités.

Quand il est de mise de critiquer les Français pour leur individualisme (ce qui n'est pas toujours infondé), cette crise a mis en avant une multitude d'actions de solidarités de natures diverses.

La solidarité de nos structures mutualistes à l'égard des autres acteurs de santé

Dès le début de la pénurie de masques, l'Union des Mutuelles de France Loire a fait dons de plus de 4500 masques chirurgicaux en stock dans ses centres de santé dentaire pour les professionnels de santé les plus exposés. Pour Arnaud Plantard, directeur des Mutuelles de France Loire, « nos centres de santé dentaire ayant eu obligation de fermer par l'ordre des dentistes et

disposant d'un stock suffisant, il était naturel que nous en fassions don aux professionnels de santé les plus exposés. » Ont ainsi pu bénéficier de ces dons : le Centre hospitalier du Gier, le Centre hospitalier du Forez, l'EHPAD de Montbrison, la clinique des Monts-du-Forez, l'EHPAD de Boën-sur-Lignon, l'EHPAD de Violay, un cabinet de pédiatres de Feurs, la pharmacie de St-Germain-Laval pour les infirmières du secteur, les pharmacies Mutualistes et les SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) de la Mutualité française Loire Haute-Loire, Puy de Dôme, un cabinet de médecine générale de Villars... Mais la solidarité des professionnels de santé n'a pas été la seule à s'exprimer en cette période.



Vos centres et magasins mutualistes avaient hâte de vous revoir !

Vos magasins Écouter Voir ainsi que vos centres de soins dentaires et ophtalmologiques ont, depuis le 11 mai, rouvert en toute sécurité.

Nos équipes se sont réorganisées avec une seule priorité : protéger la santé de tous. Cette reprise est progressive, la capacité d'accueil des patients et des clients étant réduite du fait des protocoles de sécurité mis en place.

Dans les magasins Écouter Voir

Notre opticien protégé d'un masque et d'une visière vous accueille à l'entrée du magasin et vous invite à vous nettoyer les mains et suivre les marquages au sol. Il se charge de vous faire essayer les montures que vous aurez

choisies et les désinfectera ensuite. Pensez à prendre rendez-vous préalablement ! Vos audioprothésistes vous accueillent également de manière sécurisée et sur rendez-vous dans tous vos centres.

Dans les centres de soins dentaires

Présentez-vous à l'accueil, masqué, sans aucun bijou et seul (sauf pour les mineurs et les personnes non autonomes), cinq minutes avant votre rendez-vous. Respectez le marquage au sol et appliquez les gestes barrières : lavage de main, respect des distances. Déposez vos affaires dans un bac mis à votre disposition à l'entrée de la salle de soins. Avant de quitter le centre de soins, récu-



Nos magasins Écouter Voir ont rouvert leurs portes en toute sécurité !

prenez vos papiers et votre carte Vitale avant de vous frotter les mains avec une solution hydro-alcoolique. Retrouvez les coordonnées et les horaires de vos centres et magasins sur www.umfmb.fr

SERVICE RELATION ADHÉRENT

Votre satisfaction au cœur de nos préoccupations

Vous ne connaissez pas leur visage mais vous les avez certainement déjà eus au téléphone ou par mail.

Ce sont les téléconseillers du Service Relation Adhérent. Sandrine Siffointe, responsable du service, a répondu aux questions de Bonne Santé Mutualiste.



Arrivée au sein du Service Relation Adhérent en 1998, Sandrine Siffointe est depuis 2018 responsable de ce service, qui compte 11 téléconseillers à votre écoute.

Bonne Santé Mutualiste : En quoi consiste le Service Relation Adhérent ?

Sandrine Siffointe : La mission principale du Service Relation Adhérent est de répondre aux appels de tous les adhérents des mutuelles partenaires, mais également aux professionnels de santé. Nous répondons également aux mails et aux sollicitations via l'espace adhérent. Quel que soit le moyen choisi, nous offrons la même qualité de réponse à nos adhérents. C'est un service important, car nous sommes en lien au quotidien avec nos adhérents !

BSM : Justement, comment cela se traduit-il au quotidien ?

SS : Lorsqu'un adhérent nous contacte, l'objectif est de trouver une solution adaptée, en lui offrant un suivi personnalisé. Au quotidien, nos missions sont très variées : gestion des contrats santé,

questions sur les remboursements et les garanties, établissement de devis en dentaire, auditif, optique et dépassement d'honoraires, traitement des réclamations...

BSM : La polyvalence est donc de mise !

SS : C'est primordial ! L'équipe doit être capable de répondre à tout type de question ! C'est un métier exigeant, qui nécessite d'être polyvalent, réactif, rigoureux et de s'assurer que toutes les questions ont été traitées.

BSM : Parlez-nous de votre équipe...

SS : Nous sommes une équipe de 11 téléconseillers, dont la majorité travaille au sein de la mutuelle depuis plusieurs années. Notre plus ancienne conseillère, Karine Benoît, est au Service Relation Adhérent depuis 23 ans ! Ces derniers mois, nous avons accueilli trois nouvelles collaboratrices afin de répondre au nombre d'appels grandissant.

BSM : Vous utilisez le logiciel Kiamo, en quoi vous facilite-t-il le travail ?

SS : Kiamo nous permet de mesurer l'activité et de réduire les délais d'attente. Cela nous est très utile pour l'organisation du service. De plus, il permet d'enregistrer les appels (environ 50 % des appels sont enregistrés), ce qui nous permet ensuite de débriefer afin d'améliorer la qualité de nos réponses. Prochainement, nous intégrerons les emails entrants et le tchat.



BSM : Comment s'est passé le confinement au sein du Service Relation Adhérent ?

SS : Il a fallu revoir toute l'organisation du service pour maintenir une activité de qualité dans cette période si particulière. Cinq de nos téléconseillers étaient en télétravail pour assurer le lien avec les adhérents, et certains ont acquis de nouvelles compétences durant la période.

BSM : Vous êtes aussi en charge des chiffres de satisfaction. Que nous révèlent-ils et à quoi servent-ils ?

SS : Tous les trimestres, nous faisons le point sur les chiffres de satisfaction principaux : le délai d'attente, la qualité de la réponse et la recommandation à un tiers. Ces chiffres sont très importants pour nous, car ils nous permettent d'améliorer nos services et de maintenir une excellente relation adhérent. Les bons résultats que nous enregistrons chaque mois sont la preuve de la confiance de nos adhérents et nous les remercions de ces bons retours.

Comment nous contacter ?

Tél. : 09 69 39 96 96
Mail : mutuelles-de-france@mutuelles-entis.fr
Espace adhérents : sur le site Internet de votre mutuelle

MUTUELLE DE FRANCE UNIE, MUTUELLE ENSEMBLE ET MUTUELLE SAMIR

Partout, à tout moment, avec vous

C'est un véritable bond en avant dans l'ère du digital ! Très prochainement, nous mettrons à votre disposition notre application gratuite, pour vous accompagner au quotidien.

La manière de contacter sa mutuelle a évolué au fil du temps, si bien que le canal digital est de plus en plus privilégié par les adhérents. Aujourd'hui, nous travaillons à compléter l'offre des agences et des plateformes téléphoniques avec cette application à destination des adhérents de la Mutuelle de France Unie, de la mutuelle Ensemble et de la mutuelle Samir. « C'est un des outils de la stratégie numérique des mutuelles du Groupe Entis, commencée il y a quelques années. Le digital ne gomme pas nos valeurs mutualistes, mais nous permet au contraire d'accentuer et de faciliter le lien avec nos adhérents », nous précise Yannick Beaumont, responsable du partenariat du Groupe Entis Mutuelle et président de la mutuelle Samir.

Faciliter les démarches en ligne

« L'idée de cette application est de répondre aux besoins actuels et futurs des adhérents, d'aller au-delà de l'espace adhérent existant en proposant de nouvelles fonctionnalités qui vont leur faciliter la vie », nous précise Frédéric Weber, directeur du développement du Groupe Entis Mutuelles. Ainsi, dans la poche, quelle que soit

l'heure et quel que soit l'endroit, en quelques clics, vous retrouverez votre dossier santé et prévoyance. Consulter vos garanties et vos remboursements, demander un devis, transmettre vos justificatifs, localiser un professionnel de santé ou un réseau de soins... rien ne sera plus facile ! Le tout, avec le maximum de sécurité, comme nous l'explique Yannick Beaumont : « nous avons fait un énorme travail en amont pour assurer à la fois l'identification de l'adhérent et une totale sécurisation de ses données. »

Vous accompagner avec du contenu de qualité

L'application, gratuite et disponible sur les stores Apple et Android, proposera, au fur et à mesure, du contenu personnalisé, adapté aux centres d'intérêt des adhérents. « Des parcours santé apporteront aux adhérents une information claire, pédagogique et pratique sur des thématiques variées : optique, dentaire, hospitalisation... Nous proposerons également des parcours bien-être, pour répondre à notre mission mutualiste de prévention et de promotion de la santé, sur l'alimentation, l'habitat, l'environnement, le



sommeil, le stress... Ces parcours seront, au fil du temps, accompagnés d'outils interactifs et ludiques comme des vidéos, des quiz, des tutoriels », nous précise Frédéric Weber. Simple d'utilisation, innovante et sécurisée, l'application vous facilitera la vie et nous permettra d'être toujours plus proches de vous. En bref, vous aurez toujours votre mutuelle dans la poche ! Dès la mise en ligne, vous serez tenu informé de tous les détails pour profiter pleinement de votre nouvelle application.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE SECTION 4

Adhérents frontaliers, si loin, si proches !

Ils sont 175 000 à vivre en France et travailler en Suisse, faisant du pays helvétique la première destination des travailleurs frontaliers. Compte tenu de leur statut, ils ont des besoins spécifiques en terme de complémentaire santé. Ils ont choisi de faire confiance à la Mutuelle de France Unie.

Depuis plus de 40 ans, la Mutuelle de France Unie accompagne les adhérents frontaliers en les conseillant sur leur protection santé mais aussi sur la prévoyance.

Pour Émilie Bittel, technico-commerciale et référente frontaliers à la Mutuelle de France Unie, « il nous faut bien maîtriser les spécificités des deux pays en matière de soins de santé, afin de leur assurer une couverture maladie complète et parfaitement adaptée à leur situation. »

Une offre taillée sur mesure

La garantie Gamma Frontalier est une puissante alliée des adhérents frontaliers : « elle leur donne accès aux soins en Suisse et côté français, ils bénéficient des meilleurs soins à des

« Même s'ils passent la frontière, nous restons proches ! »

tarifs négociés auprès de nos partenaires en optique et en dentaire. Nous connaissons bien leurs besoins, en termes de santé mais aussi dans le domaine de la prévoyance. » Car pour certains frontaliers, ce nouveau statut est parfois compliqué. Les conseillers mutualistes leur facilitent les démarches, les remboursements et leur apportent rapidement les réponses à leurs interrogations.

Un accompagnement au plus près

Depuis leur démarche d'affiliation en passant par le choix de la formule qui leur est la plus adaptée,

les « experts frontaliers » de la Mutuelle de France Unie sont aux côtés de ces adhérents. « Ils sont accompagnés par un conseiller dédié, ce suivi est notre engagement ! Que ce soit dans nos bureaux d'accueil à Annemasse, à Thonon-les-Bains, à Ferney-Voltaire ou encore dans nos agences de Cluses et d'Annecy, ils possèdent de vrais interlocuteurs. Ce réseau de proximité fait la différence ! » conclut Émilie Bittel. Une chose est sûre, pour la Mutuelle de France Unie, la santé des adhérents frontaliers n'a pas de frontière !

Contact Frontaliers : Un conseil, une question, nos conseillers vous répondent : 04 50 87 02 40

Depuis plus de 37 ans chez nous !

Emmanuel Dauru est devenu adhérent à la Mutuelle de France Unie à l'âge de 14 ans avant de travailler en Suisse pendant 12 ans. Il a répondu aux questions de Bonne Santé Mutualiste.

Bonne Santé Mutualiste : Combien de temps avez-vous travaillé en Suisse ?

Emmanuel Dauru : J'ai travaillé en Suisse pendant 12 ans, dans le domaine de la restauration, et plus particulièrement la pâtisserie. Aujourd'hui, je suis de retour en France.

BSM : C'est quand vous êtes parti en travailler en Suisse que vous avez connu la Mutuelle de France Unie ?

ED : Non, j'étais déjà adhérent bien avant de partir travailler en Suisse ! Je connais la mutuelle depuis mon apprentissage en pâtisserie, à l'âge de 14 ans. J'ai fait transformer ma mutuelle santé en garantie frontalier qui prenait tout en charge et quand nous avons eu le choix de la Sécurité sociale française, j'ai tout naturellement continué avec ma mutuelle.

BSM : Pourquoi justement avoir choisi la Mutuelle de France Unie ?

ED : Parce que cette mutuelle est humaine ! Les valeurs mutualistes sont importantes pour moi, et je trouve primordial de les faire perdurer. La Mutuelle de France Unie a toujours gardé cet esprit solidaire et humaniste que j'apprécie et dans lequel j'ai baigné toute mon enfance grâce à mon père. Et puis, quand je suis parti en Suisse, j'ai été très bien accompagné dans tous les changements de statuts, j'ai toujours été bien couvert. Ça compte !

BSM : Conseilleriez-vous la Mutuelle de France Unie à d'autres frontaliers ?

ED : Je n'ai pas attendu vos questions pour le faire ! Ma conjointe d'abord, alors qu'elle n'avait jamais eu de mutuelle avant, est désormais à la mutuelle. Et puis j'ai conseillé à des collègues de comparer avec ce qu'ils avaient déjà.

DEVENEZ PARRAIN DE VOTRE MUTUELLE !

Vous êtes adhérent frontalier et souhaitez faire bénéficier vos connaissances de nos garanties spécifiques pour les frontaliers ? Rien de plus facile ! Votre filleul bénéficiera d'un mois de cotisation santé offert et vous aussi ! (offre valable uniquement sur l'assuré principal)

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

MADELEINE DUPASQUIER, NOTRE ADHÉRENTE A 100 ANS !



Née le 28 avril 1920, Madeleine Dupasquier vient de fêter en grande pompe ses 100 ans. Un heureux événement auquel la Mutuelle de France Unie et Bonne Santé Mutualiste se sont associés.

Madeleine a eu la bonne surprise, malgré le confinement, de fêter son anniversaire entourée de sa famille. Depuis 2019, elle vit dans un EHPAD à Saint-Germain-du-Plain, à quelques kilomètres de Chalon-sur-Saône. Sa fille, ses deux petits enfants et le personnel de l'EHPAD ont marqué le coup. L'occasion était trop belle ! Au programme des festivités, un fraisier délicieux concocté par le cuisinier de l'EHPAD et un gros bouquet de fleurs envoyé par la Mutuelle de France Unie. « Je ne lui avais rien dit,

elle ne s'attendait pas à une telle surprise, elle était très heureuse », nous confie Marie-Chantal, sa fille unique. Passionnée de mots fléchés et joueuse invétérée de scrabble, Madeleine « est une personne très discrète, extrêmement gentille. Elle continue de se déplacer avec son déambulateur, nous l'avons même accompagnée en février à la fête des conscrits de Baudrières, c'était la mascotte ! ». Mariée à un gendarme à 29 ans, elle a vécu plusieurs années en Allemagne avant de revenir en Saône-et-Loire quand sa fille est née. Aujourd'hui, elle est arrière-grand-mère de trois enfants, âgés de 7 mois, 4 ans et 14 ans, et l'une des deux doyennes de l'EHPAD. Nous lui souhaitons à nouveau un très bel anniversaire !

ANTILLES-GUYANE

AVEC LES CAHIERS SOLID'ERE DE CONFINEMENT, LA SOLIDARITÉ À L'ŒUVRE EN GUADELOUPE

Pour les Cahiers Solid'Ere de Confinement, l'aventure a commencé le 20 mars sous l'impulsion de Cédrix Jenaste de K'rukéra Corporation, entreprise guadeloupéenne d'utilité sociale. Une initiative soutenue par la section Antilles / Guyane de la Mutuelle de France Unie.

L'objectif de ces huit cahiers de confinement ? Occuper les personnes âgées et isolées de manière ludique. Au programme, chants, jeux, recettes et articles de prévention. Totalement gratuits, les cahiers ont même été imprimés pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de les télécharger sur Internet.

Cette initiative exceptionnelle de solidarité a permis de créer du lien malgré une réalité sociale compliquée par le confinement.

En savoir + www.facebook.com/attitudeSolidere

GROUPE ENTIS MUTUELLES

OCTOBRE ROSE, LA SOLIDARITÉ MUTUALISTE À L'ŒUVRE



Pour Octobre Rose, le tricot n'a jamais été aussi solidaire ! Les carrés de tricot réalisés par nos adhérentes dans le cadre du mois de lutte contre le cancer du sein ont été remis le 21 février dernier à l'association Les Fées Roses du CHAL (Centre hospitalier de Léman).

Mobilisées depuis de nombreuses années pour la campagne Octobre Rose, les mutuelles du Groupe Entis s'engagent pour sensibiliser le public à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Le conseiller mutualiste de l'agence de Cluses Arthur Coquart, Sandra Viotti, responsable du secteur Haute-Savoie de la Mutuelle de France Unie, Fabienne Laroque du service de communication du Groupe Entis Mutuelles et Véronique Salaman, responsable du Service Action Sociale, ont accueilli Marie-Laure Saddier, présidente de l'association Les Fées Roses du CHAL. Dans une ambiance conviviale, ils lui ont remis les 4 700 carrés de tricots réalisés durant tout le mois d'octobre par nos tricoteuses solidaires dans toute la France. L'objectif ? Transformer tous ces carrés en couvertures à destination des malades du cancer. Nous remercions l'ensemble des personnes, adhérents, bénévoles, salariés qui ont participé avec solidarité et générosité à cette opération "Tricots solidaires".

MUTUELLE DE FRANCE UNIE SECTION ANTILLES-GUYANE

Ansam ansanm... nou pli fô!

(L'union fait la force !)

C'est dans un climat hésitant à base de gel hydro-alcoolique et d'embrassades à distance que s'est tenue le 12 mars 2020, à l'Hôtel La Maison Créole au Gosier (Guadeloupe), la troisième édition de la convention commerciale Marché individuel et collectif, animée par Frédéric Weber, directeur du développement, en présence de Sébastien Pommaret, directeur opérationnel de la Mutuelle de France Unie.

Sur une organisation spécifique, cette convention a été précédée par une formation Marché collectif qui s'est déroulée les 9 et 10 mars 2020, sous la responsabilité de Céline Lebourgeois, responsable Marché Entreprises. Ces journées visaient à conforter les bases de travail sur ce secteur aux besoins particuliers et à acquérir un savoir-faire commun.

Le jeudi 12 mars 2020, s'appuyant sur cette démarche de coopération « Accélérer collectivement notre développement commercial », Frédéric Weber a fédéré de façon dynamique le groupe, désormais déterminé à atteindre le même objectif : valoriser la confiance des adhérents tout en conduisant la Mutuelle de France Unie vers une nouvelle ère, celle du numérique, avec des nouveaux outils de développement.

Dans ce même cheminement, Céline Lebourgeois a mis en avant tous les moyens communs (techniques et relationnels) à disposition pour conquérir le secteur des entreprises sur les trois DROM (départements et régions d'outre-mer) qui comportent majoritairement des TPE et des PME. Dans la continuité des grands axes définis par Frédéric



Wéber, l'après-midi a été consacré à l'inter-vention de Marie-Lise Salin, psychologue clinicienne, qui visait à permettre à l'équipe de trouver des ressources personnelles et collectives pour co-construire une cohésion d'équipe, valoriser les compétences et aussi aider les conseillers à s'engager dans le projet humaniste et ambitieux de la Mutuelle de France Unie.

À l'issue de cette journée, une belle énergie se dégageait des travaux réalisés, traduisant ainsi une volonté d'agir collectivement pour le développement de la section Antilles/Guyane et donc de la Mutuelle de France Unie.

MUTUELLE DES TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS

Hospitalis anima, une pièce de théâtre pour dénoncer la situation hospitalière

À l'initiative de la Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers, l'association lyonnaise l'Épicerie culturelle propose une création théâtrale pour dénoncer les difficultés rencontrées par les agents de la santé publique au travail. En pleine crise sanitaire mondiale, la pièce dresse l'amer reflet d'un quotidien de plus en plus pénible. Présentée le 27 février lors de l'assemblée générale de l'Union nationale des mutuelles de fonctionnaires territoriaux, elle a surpris le public.

Depuis trente ans, la santé publique française a connu une importante régression : réglementation des fonctionnements, contraintes budgétaires, économie de la santé, gestion managériale de l'hôpital, suppression de lits et de postes... tant de sujets contre lesquels les mutuelles se battent au quotidien.

La pièce Hospitalis anima veut engager une éducation populaire pour informer les publics sur la situation actuelle, alors que, mi-avril, 51 % des Français ne faisaient plus confiance au ministère de la Santé. Afin de rendre sa pièce plus acerbe et parlante, la metteuse en scène Marie Sciascia a recueilli des témoignages depuis l'automne 2019 pour construire des personnages plus vrais que nature. Un médecin obligé de déshumaniser ses pratiques pour soigner le plus de malades possible. Une infirmière qui fait abnégation d'elle-même pour surmonter la charge de travail. Face à eux, se tiennent le syndicaliste, témoin de la détérioration des hôpitaux, il se bat pour le changement, et la Pythie, prophétesse d'un avenir encore plus douloureux. Cette dernière rappelle au public la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que l'avènement de la Sécurité sociale, fruit du Conseil national de la résistance mené par Ambroise Croizat, aujourd'hui menacée par le sys-

tème néolibéral. Avec la pandémie actuelle du Covid-19, la pièce résonne tristement avec la réalité. Les politiques menées montrent enfin leur véritable visage : un amoindrissement de la capacité de l'hôpital à soigner les malades avec 100 000 lits supprimés au cours des dix dernières années, le manque de matériel pour les personnels et les nombreuses suppressions de postes.

Le rendu final de la pièce sera visible à partir du mois de septembre.

Rendez-vous les 9 et 10 octobre, respectivement à Aubagne et Marseille, pour découvrir la pièce.



MUTUELLE DE FRANCE UNIE SECTION FRANCHE-COMTÉ

Le docteur Éric Loupiac, un urgentiste et Lédonien engagé

Grande figure du combat pour l'hôpital public, le docteur Éric Loupiac est décédé le 23 avril dernier du Covid-19. Alternative Mutualiste et la section Franche-Comté de la Mutuelle de France Unie s'associent à l'hommage unanime de ses pairs.

Pour l'urgentiste Patrick Pelloux, qui a annoncé son décès, le docteur Éric Loupiac était un « homme merveilleux et un grand médecin ». Âgé de 60 ans, l'urgentiste a probablement été contaminé lors d'une garde aux urgences de Lons-le-Saunier, dont il était une figure incon-

turnable. Membre actif de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), il est décrit comme un fervent défenseur de l'hôpital public, un délégué pertinent et pugnace, demandant les moyens suffisants pour sauver des vies. Pour ses collègues de l'hôpital jurassien, son décès « est le résultat d'une défaillance politique absolue et de la suffisance d'une bureaucratie française irresponsable et qui plombe totalement la réactivité du système sanitaire depuis des années ». Il est également reconnu pour s'être battu pour sa ville de Lons-le-Saunier, pour que la mé-

decine de réanimation soit conservée sur le territoire jurassien, et contre les plans d'économie qui menaçaient l'hôpital de la ville. Militant syndical convaincu, il s'est, dès les premières heures de la pandémie, mobilisé pour les patients. Éric Loupiac est le dixième médecin décédé dans le cadre de ses fonctions depuis le début de l'épidémie.



UNION DES MUTUELLES DE FRANCE LOIRE

Pierre Gallon, une vie tournée vers les autres

Grande figure ligérienne du mutualisme et du syndicalisme, Pierre Gallon nous a quitté le 29 mars dernier, des suites d'une longue maladie. Il laisse un grand vide dans son territoire de cœur et de lutte.



Dans le quartier de Montreynaud à Saint-Étienne, où il a toujours vécu, tout le monde le connaissait. Né en 1936, il découvre le mutualisme en même temps que la vie professionnelle, avec une idée à jamais ancrée dans son action : replacer l'humain au centre des actions mutualistes et tout faire pour répondre aux besoins des populations. « Lorsqu'il a pris la présidence de la Mutuelle du Marais, devenue ensuite la Mutuelle Loire/Haute-Loire, il s'efforça de mettre en place un réseau mutualiste de proximité. C'est cet engagement auprès des plus fragiles et pour l'accès aux soins pour tous qui a présidé à la

création du Centre dentaire mutualiste du Marais » explique Vincent Garcia, président de l'Union des Mutuelles de France Loire. Cet engagement vers les autres, Pierre Gallon l'a également réalisé à travers le syndicalisme et la politique, en intégrant la CGT puis le PCF. Dans son département, la Loire, il participe à la création de l'Institut CGT d'histoire sociale - Benoît Frachon, qui conserve la mémoire des mouvements sociaux dans ce département à la tradition ouvrière ancrée.

« Son engagement fut multiple, sans équivoque. Pierre répondait toujours présent pour partager son expérience avec nous. C'était quelqu'un d'honnête et de conviction, mais toujours ouvert à la discussion » ajoute Vincent Garcia avant de conclure : « la CGT a perdu un syndicaliste, le PCF un camarade, les mutuelles de France un mutualiste. Nous, dans la Loire, nous avons perdu les trois à la fois, mais surtout un ami. »

MUTUELLE SAMIR

Adieu, Lyliane Faure

C'est un visage, une voix et une force qui vient de nous quitter le 15 février dernier.

Lyliane Faure avait placé sa vie sous le signe du combat. Pour faire vivre la solidarité d'abord, à travers son investissement dans le bénévolat, la vie locale et syndicale. Pour un idéal mutualiste ensuite, en défendant corps et âme notre mutuelle face aux différentes volontés d'absorption, en privilégiant la force du collectif, en développant la Samir sans oublier son ancrage local. Un combat personnel enfin, car ses problèmes de santé ont accompagné son parcours mutualiste. Entrée en mutualisme en tant qu'administratrice de la Samir, elle en est devenue, dans les années 1980-90, la vice-présidente, puis la présidente en 2003.

Nous rendons hommage à ce parcours remarquable au service des adhérents, des salariés et des bénévoles de la mutuelle. Lyliane Faure était de ces femmes qui placent leur action au service des autres, pour promouvoir une société soli-



taire, pour défendre une Sécurité sociale forte et améliorer l'accès aux soins pour tous. Pour les salariés et bénévoles de la Samir, elle était un exemple de détermination, d'humanité et d'humilité. C'est ce que rappelait Yannick Beaumont, président de la Samir, dans son homélie à Lyliane Faure : « À l'image de son action, nous aurons à cœur de transmettre aux nouvelles générations ce magnifique héritage collectif qu'est la mutuelle, et mettre autant d'engagement et de passion pour en assurer sa longévité et développer ses actions solidaires. »

MUTUELLE ENSEMBLE

Ensemble, avec les 1336 !

1336, comme les 1336 jours de lutte des salariés de Fralib, pour sauvegarder leur usine et leur emploi, devenue la marque de thés de la Scop Ti, la Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions. La Mutuelle Ensemble a décidé de les soutenir.

C'est au mois de février qu'une équipe de la mutuelle Ensemble s'est rendue dans les locaux de la Scop Ti pour continuer le soutien apporté à ces ouvriers toujours en lutte. « Le fait de s'être rendu à Gémenos [le siège de la Scop Ti], d'avoir rencontré physiquement ces personnes, de les avoir écoutées et entendues, d'avoir senti la foi qui les anime nous a poussés à les soutenir », nous explique Jean Chaubet, président de la mutuelle Ensemble. Ainsi, dans son agence d'Avignon, la mutuelle a mis en place un petit stand aux couleurs de 1336 et ne manque pas d'inviter la Scop Ti aux manifestations auxquelles la mutuelle est conviée, en faisant découvrir au public la diversité des thés et infusions de la SCOP bucco-rhodanienne. Et le président de la mutuelle de rajouter : « Ce soutien, nous l'avons également exprimé, avec le Groupe Entis, en aidant la Scop Ti à perdurer en acquérant les murs de l'usine de fabrication ».



L'agence de Dax

Votre agence Mutuelle de France Unie de Saint-Paul-lès-Dax a rouvert ses portes le 28 mai, après plus de deux mois de confinement.

Dans les Landes, votre agence de Saint-Paul-lès-Dax a rouvert ses portes, mais pour autant, le lien avec les adhérents n'a jamais été rompu. Bernadette Longeville, présidente de la section Landes, a en effet participé à la Chaîne de Solidarité mise en place par la Mutuelle de France Unie, et a appelé, avec trois administrateurs,

près de 500 adhérents âgés de plus de 70 ans ou identifiés comme isolés. « Ces appels ont été bien perçus par nos adhérents. Ce faisant, nous avons montré que les valeurs de notre mutuelle ne sont pas que des mots mais des actes concrets de solidarité et de maintien du lien social ! » nous précise la présidente. En début

d'année, l'agence a déménagé dans un espace flambant neuf, au cœur d'un quartier moderne et commerçant, non loin du lac Christus et à quelques minutes de la mairie. Accueillante et conviviale, toutes les mesures de protection sanitaire ont été mises en place pour sa réouverture : rappel des gestes barrière sur la porte d'entrée de l'agence, gel hydro-alcoolique à disposition, plexiglass, personnel masqué, et agence régulièrement désinfectée. Du lundi au vendredi, votre conseillère mutualiste Patricia Sadys, accompagnée d'Antton Etcheverry et de Lucille Mesdon (chargée du suivi des contrats entreprises) vous accueille pour répondre à vos questions et faire le point sur vos contrats et garanties. À cause de la pandémie, l'inauguration, qui devait avoir lieu le 2 avril, est reportée à une date ultérieure, dont nous vous tiendrons au courant.

Agence Mutuelle de France Unie de Saint-Paul-lès-Dax
Résidence I Parla - 4 rue abbé Bordes
40990 Saint-Paul-lès-Dax - 05 58 91 93 59
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents !

RÉSEAU DE SOINS: HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE: ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

Anecy: 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 00
Annessasse: 51, avenue de la Gare	04 50 38 51 45
Cluses: 2, avenue des Lacs, la Sardagne	04 50 98 44 28
Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 11
Rumilly: 28, avenue Gantini	04 50 64 57 21
Sallanches: 95, rue du Mont Joly	04 50 58 00 15
Thonon-les-Bains: place Jules Mercier - Le Concorde	04 50 71 76 31
Ferney-Voltaire: ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie	04 50 99 49 30

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 37 13

ORTHODONTIE

Anecy: 3, route du Périmètre 04 50 27 56 45

Annessasse: 2, rue Alfred Bastin 04 50 92 04 87

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 75 24

Rumilly: 13, place de la Manufacture 04 50 64 53 22

IMPLANTOLOGIE

Annessasse: 2, rue Alfred Bastin 04 50 92 04 87

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 37 13

Thonon-les-Bains: 8, avenue du Général de Gaulle 04 50 26 64 40

DENTAIRE

Anecy: 5-7, rue de la Gare 04 50 45 20 47

Anecy-le-Vieux: 18, chemin des Cloches 04 50 23 90 80

Annessasse: 2, rue Alfred Bastin 04 50 92 04 87

Faverge: 45, rue Victor Hugo 04 50 05 23 68

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 37 13

Rumilly: 13, place de la Manufacture 04 50 64 53 22

Sallanches: 95, rue du Mont Joly 04 50 47 92 94

Thonon-les-Bains: Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle 04 50 26 64 40

Lyon 6^e: 80, rue d'Inkermann 04 72 35 02 13

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

Anecy: 1, avenue de Chambéry 04 50 33 08 09

Annessasse: 51, avenue de la Gare 04 50 38 99 00

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 71 62

Rumilly: 13, place de la Manufacture 04 50 64 52 23

Sallanches: 95, rue du Mont Joly 04 50 58 44 60

Thonon-les-Bains: 3, rue de l'Hôtel Dieu 04 50 26 76 11

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Bons-en-Chablais: 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo 04 50 36 16 68

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais 04 50 22 94 79

Douvaine: 1, rue du Champ de Place 04 50 94 00 43

RÉSEAU DE SOINS: LOIRE

CENTRES OPTIQUES

Feurs: 2, rue Philibert Mottin 04 77 26 30 78

Montbrison: 36, boulevard Lachèze 04 77 58 56 86

Rive de Gier: 35, rue Jules Guesde 04 77 93 42 12

Roanne: 14, rue Roger Salengro 04 77 72 97 66

Saint-Étienne: 1, place Waldeck Rousseau 04 77 41 11 70

Saint-Romain-Le-Puy: 6, place de l'Hôtel de Ville 04 77 96 23 01

CENTRES DENTAIRES

Boën: 44, rue de la Chaux 04 77 97 37 37

Mably: rue Beaumarchais 04 77 70 46 46

Roanne: 14, rue Roger Salengro 04 77 72 43 77

Saint-Étienne: 70, rue des Aciéries 04 77 93 53 50

Savigneux: 12, bis rue de Lyon 04 77 58 73 03

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

Roanne: 14, rue Roger Salengro 04 77 72 01 31

RÉSEAU DE SOINS: DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

Annonay: 15, place des Cordeliers 04 75 33 01 00

Aubenas: 18, boulevard Pasteur 04 75 35 09 10

Le Teil: 29, rue République 04 75 49 09 35

Romans-sur-Isère: 57, place Jean Jaurès 04 75 05 30 25

Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch 04 75 07 17 13

Valence: 30, avenue Victor Hugo 04 75 41 28 98

CENTRES DENTAIRES

Pierrelatte: 6, avenue de la Gare 04 75 01 61 80

Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch 04 75 06 19 05

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Cheyrolard: 30, rue de la République 04 75 64 30 11

Le Teil: 29, rue République 04 75 00 19 10

Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch 04 75 06 19 05

CENTRES DE SANTÉ

Romans-sur-Isère: 3, rue du Puy 04 75 02 26 82

Romans-sur-Isère: avenue du Maquis 04 75 70 29 59

L'asso qui crée du lien]

Tout ce qui est humain est nôtre

Telle est la devise du Secours populaire français, qui lutte pour faire reculer la précarité, l'exclusion et l'isolement des populations. Face à un accroissement de la pauvreté, l'association est plus que jamais mobilisée.



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Secours populaire a mis en place des actions de solidarité matérielle et sociale à destination des populations démunies. Aujourd'hui plus que jamais, l'association aux 99 fédérations intervient dans des domaines très larges : alphabétisation, soutien scolaire, aide alimentaire et matérielle, aide au départ en vacances, Pères Noël verts, ou encore solidarité à l'international.

Les oubliés des vacances

En France, un enfant sur trois n'a pas la chance de partir en vacances. Chaque année, le Secours populaire se mobilise pour que ces enfants puissent partir loin de chez eux.

Pour Yves Régent, secrétaire général de la fédération de Haute-Savoie, « les vacances sont un droit essentiel, un élément important dans le développement personnel, social et culturel des enfants. En 2018, 5000 enfants ont pu passer une journée à la mer. Le fonds de prévention de la Mutuelle Générale de Prévoyance nous a aidés, permettant de faire partir 40 enfants supplémentaires. »

Le Secours populaire au temps du coronavirus

Pour que la détresse sanitaire ne vienne pas s'ajouter à la misère sociale, le Secours populaire a continué ses actions malgré l'épidémie de coronavirus. Dès le début, les fédérations se sont recentrées sur l'aide alimentaire, dont la demande a été, en peu de temps, multipliée par trois. En Haute-Savoie, l'association, qui a multiplié les distributions, a dû annuler toutes ses opérations de récolte de fonds.

Au total, ce sont 9000 euros par semaine de confinement qu'il manque dans les caisses pour que la solidarité fonctionne. Si les bénévoles sont bel et bien sur le pont, les besoins de dons financiers se font de plus en plus pressants.



Yves Régent, une vie d'engagement

Cela fait maintenant vingt-trois ans qu'Yves Régent est le secrétaire général de la fédération de Haute-Savoie. Mais son engagement pour lutter contre la précarité date des années 1970, en tant que bénévole.

Depuis plus de dix ans, il est également administrateur de la Mutuelle de France Unie. « J'ai fait le pont entre la mutuelle et le Secours populaire. Nous avons des valeurs communes de solidarité, de lutte contre la précarité, de prévention aussi. » Depuis, les actions du Secours populaire sont régulièrement soutenues par la Mutuelle de France Unie et la Mutuelle Générale de Prévoyance : aide financière pour la Journée des Oubliés des vacances, pour l'achat de camions frigorifiques... Et le secrétaire général de conclure : « ce partenariat solidaire, mis en place depuis de nombreuses années, n'a qu'un objectif : faire reculer la précarité et l'isolement, pour un meilleur accès aux soins, aux vacances et à la culture. »

LE SECOURS POPULAIRE A BESOIN DE VOUS !

Pour maintenir ses actions de solidarité en Haute-Savoie, plus que jamais, le Secours populaire a besoin de vous !

Sur Internet, rendez-vous sur www.secourspopulaire.fr/74/ pour faire un don en ligne.
Par courrier, vous pouvez envoyer un chèque au Secours populaire de Haute-Savoie :
7 rue Jules Barut, 74000 Annecy
Contact : 04 50 57 97 47
Mail : contact@spf74.org

Comment sont organisées les élections cette année ?

Pour nos mutuelles, cette année est une année d'élections. Mais la pandémie de Covid-19 nous a obligés à opérer quelques adaptations à notre vie démocratique et à innover.

Cette année, nous devons renouveler nos délégués et organiser nos conseils d'administration et nos assemblées générales. Bien entendu, la distanciation sociale et le confinement ont modifié en profondeur l'organisation de ces moments d'échange entre les adhérents et leur mutuelle.

Le digital en renfort

À la Mutuelle de France Unie, c'est une grande nouveauté. Pour l'élection de ses 300 nouveaux délégués, la mutuelle a fait le pari du digital en donnant l'opportunité aux adhérents de voter via son site Internet. Au préalable, chaque adhérent avait reçu des codes de connexion par courrier. Il

a également été possible de voter par correspondance, en renvoyant son bulletin de vote par la Poste. La présidente du Groupe Entis Mutuelles, Sylvie Dubois, est satisfaite : « nous avons eu de bons retours de nos adhérents. »

Quid des assemblées générales ?

Celle de la Mutuelle de France Unie se tiendra de manière matérialisée au mois de juillet. Pour l'association APTI, dont l'assemblée générale était fixée au 4 mai, les membres ont pu voter par courrier, par mail ou par fax les résolutions de l'Assemblée générale. Du côté de Mutuale, les assemblées générales de la mutuelle et de la MFOS se dérouleront à la Chaussée-Saint-Victor, non en juin comme initialement prévu, mais au mois d'octobre, compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons.

Comment pleure-t-on nos défunts ?

Il n'existe pas de société sans rituel funéraire et qui se débarrasse d'un mort comme s'il n'avait plus d'importance. La pandémie de Covid-19 a rappelé que le deuil passe par la façon dont on accompagne ces moments douloureux.

Du berceau à la tombe, l'existence est scandée de rites – naissance, passage à l'âge adulte, mariage, funérailles – qui marquent notre appartenance à une société humaine. Pour preuve, à l'occasion des guerres et des exterminations de masse, la privation de toute ritualisation des morts est vécue comme un déni d'humanité. D'où l'effroi de chacun à la découverte des charniers. D'où la tristesse, durant la pandémie de Covid-19, de ceux qui n'ont pas pu procéder aux obsèques puisque les regroupements familiaux et géographiques étaient limités et encadrés.

Un vécu collectif de la mort

Partout, quelles que soient les croyances et cultures, les défunts sont honorés et célébrés par un collectif dont le cercle s'élargit en fonction de l'importance du mort pour la communauté, qui varie du noyau familial à l'ensemble de la population pour les personnages publics. Le passage de la vie à la mort est un moment de partage, qui va jusqu'aux hommages nationaux. Dans nombre de pays, la popularité du défunt se mesure à la foule qu'il réunit.

Kaléidoscope de pratiques funéraires

Le deuil, en revanche, est davantage affaire de culture. Quand la mort n'est pas considérée comme une fin mais comme une transition vers un au-delà ou une autre forme de vie, on en a moins peur. C'est le cas dans l'hindouisme, le bouddhisme, dans certaines cultures africaines, chez les Américains du Nord et du Sud. En Argentine par exemple, on chante, on danse, on boit et on fait la fête. Dans les pays asiatiques, la peine est

une émotion que l'on intériorise, tandis que dans les cultures afro-américaines et hispaniques, elle est, voire doit être, visible, audible, manifeste. De multiples rites religieux et ethniques coexistent désormais, au sein des pays multiculturels. Un kaléidoscope funéraire, qui a été rendu possible par la laïcisation des sociétés et par l'instauration de la liberté de culte, et qui permet à chacun de pleurer ses morts selon ses coutumes.

LA MORT AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Durant la crise sanitaire du Covid-19, nous avons assisté, tous les soirs, à un funeste décompte. Mais comment cette pandémie a-t-elle changé notre rapport à la mort ? Omniprésente dans nos conversations, dans les médias, sur les réseaux sociaux, nous avons tous fait, durant la pandémie, l'expérience de mort collective. En effet, ce coronavirus nous a rappelé que tous, nous sommes concernés par la mort (la nôtre ou celle d'un proche) et nous a fait prendre conscience de notre vulnérabilité face à un virus qui n'a pas de traitement. Au-delà, pour la philosophe Chiara Pastorini, les mesures sanitaires prises pour protéger les vivants ont transformé ce rapport à la mort : isolement des patients touchés par le virus et des personnes fragiles, décès dans la solitude, interdiction de tous rituels et cérémonies religieuses et limitation du nombre de personnes pouvant assister aux enterrements.

LES 4 INVARIANTS DANS LES RITES

Les rites funéraires ont une fonction : symboliser la séparation entre les vivants et les morts. Les sociologues et anthropologues ont montré qu'il existe quatre rites fondamentaux communs à toutes les sociétés :

- L'oblation : on donne un aspect apaisé au cadavre (toilette mortuaire).
- La séparation : on symbolise la dissociation de l'âme et de son enveloppe charnelle.
- L'intégration : on marque l'appartenance du défunt à une communauté (par la prière en l'endeuillé).
- La commémoration : on célèbre principalement le premier anniversaire du décès.

Des artistes solidaires

Rendue difficile par le Covid-19, la création artistique sous toutes ses formes, surtout quand celle-ci se faisait dans la rue, a su contourner le confinement. C'est le cas du street artiste dijonnais RNST et son thème éphémère rendant hommage aux éboueurs, en première ligne.

poubelles. C'est aussi un support de rue qui fait partie intégrante de l'espace public et de nos quotidiens», nous explique RNST. L'artiste, connu pour ses engagements en faveur de la liberté et de la solidarité, n'a pas choisi ce support uniquement pour sa proximité, mais également pour sa symbolique. « Cet objet est le "dernier de cordée" de notre société de consommation, je voulais lui redonner sa juste place. Et puis, de "dernier de cordée" à super-héros, il n'y a qu'un pas, que la pandémie nous a fait franchir rapidement, en mettant en lumière le travail ingrat, mais d'une utilité tellement évidente, des éboueurs. »

L'artiste dijonnais a donc choisi de faire de ce confinement un espace créatif, gratuit, visible par tous, en apportant un message fort, engagé et de la couleur dans la morosité ambiante. Ses portraits d'animaux ou d'enfants révoltés, il les poste quotidiennement sur ses réseaux sociaux, avec des réactions unanimes de la part du public. Durant cette période de confinement, RNST a peint plus d'une quarantaine de poubelles, avant de réappliquer ses pochoirs sur les murs.

D'ordinaire, le pochoiriste RNST manie ses bombes de peinture dans la rue. Mais l'interdiction de sortir a nécessité quelques réajustements dans sa pratique artistique, jusqu'à la création de son journal de confinement : "Poubelle la vie". « Depuis le début du confinement, je peins sur les

ARTISTES ET SOLIDAIRES

- De nombreux lecteurs ont apprécié particulièrement la couverture du numéro 89 de Bonne Santé Mutualiste, montrant une œuvre de l'artiste C215. L'artiste a organisé une vente caritative de tirés à part de ce visuel désormais célèbre au profit direct de la Fondation des Hôpitaux de France ayant rapporté 25 000 euros.
- Ils sont plus d'une soixantaine d'artistes de street art à avoir répondu à l'appel de l'artiste Raf Urban et l'agence culturelle Projet Saato. Le principe de ce premier festival d'art urbain confiné ? Réaliser une œuvre originale, qui sera vendue en ligne au profit de fonds d'urgence de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris). Parmi ces généreux artistes : Philippe Hérard, JBC, Hôpare, Levalet, Aléxone. Ce projet a déjà permis de réunir plus de 35 000 euros.

Les médias tournés vers l'économie sociale et solidaire ont de plus en plus d'audience, à un moment où les préoccupations changent et où les médias classiques n'inspirent plus confiance. Dans cette nouvelle rubrique, nous vous présentons des médias alternatifs tournés vers la solidarité, l'écologie, l'alimentation... toutes ces questions qui engagent le destin commun.

Cap sur le développement durable

Créée en juin 2018, la chaîne YouTube Éthique TV s'attache à mettre en lumière celles et ceux qui placent le respect, l'éthique et le développement durable au centre de leurs actions personnelles ou professionnelles.



La transmission au cœur de la mission d'Éthique TV

Pour ses plus de 6 000 abonnés sur YouTube, Stéphane Chatry et l'équipe de la chaîne mettent en lumière des actions positives et durables, amenant à une réflexion plus globale sur nos choix de vie, qui impactent pour longtemps l'environnement et notre santé.

À travers les vidéos et les rencontres, « l'objectif est de progressivement ajuster et faire évoluer nos mentalités, nos modes de consommation, pour produire au maximum nos besoins alimentaires et énergétiques en se comportant non plus comme un destructeur méprisant et déraisonné mais comme un élément de la nature, composant simplement avec elle pour profiter des richesses et de l'abondance qu'elle offre ». Et Stéphane Chatry d'ajouter : « la vidéo est le format le plus radical et le plus efficace pour diffuser l'information et les valeurs que nous défendons. »



En savoir +
www.medias-libres.org



LES MÉDIAS ALTERNATIFS ET INDÉPENDANTS ONT LE VENT EN POUPE

Reporterre, Mr Mondialisation, Politis, Acrimed, Bastamag, L'Âge de Faire... Qu'ils soient en format papier, vidéo, radio ou disponibles sur Internet, de nombreux médias ont décidé de donner une autre information, loin des mass medias qui ont pignon sur rue. Différents, uniques, indépendants, solidaires, plus de 60 médias indépendants se sont regroupés au sein de la Coordination permanente des médias libres (CPML), pour une meilleure visibilité de ces titres, mais également pour que la solidarité vive entre ces professionnels de l'information. Dans leur charte, ils affirment qu'une « autre information existe, celle de l'alternative, de l'écologie, de l'éducation populaire, des luttes sociales ».

QUELQUES CHIFFRES

Reporterre
Instagram : 9 000 abonnés
Facebook : 190 000 abonnés
Twitter : 83 000 abonnés

Mr Mondialisation
Instagram : 43 000 abonnés
Facebook : 1 450 000 abonnés
Twitter : 25 000 abonnés

Thinkerview
Youtube : 600 000 abonnés
Certaines vidéos dépassent les 2 millions de vues
Twitter : 62 000 abonnés
Facebook : 150 000 abonnés

La relève et la peste
Instagram : 21 000 abonnés
Facebook : 250 000 abonnés
Twitter : 2 300 abonnés

Acrimed
Facebook : 85 000 abonnés
Twitter : 72 000 abonnés

Fakir
Diffusé à 90 000 ex
Twitter : 95 000 abonnés
Facebook : 162 000 abonnés

L'âge de faire
Facebook : 25 000 abonnés
Twitter : 5 000 abonnés

Le masque, enjeu de société et de santé

Au cœur des débats, le masque est l'élément central du déconfinement. Très plébiscité par les Asiatiques, ce nouveau produit s'invite dans nos quotidiens pour lutter contre la pandémie du Covid-19. Comment le monde appréhende le port du masque et quel est son bon usage ?

Inventé par le médecin Charles Delorme, le masque de protection contre les épidémies n'a été réellement popularisé qu'au début du xx^e siècle, en Chine, pour contrôler la peste pneumonique qui sévissait en Mandchourie. Mais c'est l'épisode de SRAS entre 2002 et 2004 qui généralise son utilisation en Asie. Utilisation qui s'est ensuite poursuivie pour se protéger de la pollution, des rhumes et des gripes, conformément à une culture de l'hygiène profondément installée.

Le masque, absent de la culture française

En France, et plus globalement en Occident, il est rare de voir des citoyens porter des masques sur le nez pour se protéger des virus. La question du masque renvoie surtout à celle de présenter, ou non, son visage aux autres. En France, la loi de 2010 relative au port du voile intégral prescrit que « nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage ».

L'Occident préfère voir ses citoyens à visage découvert, quand en Asie, il est devenu un signe de solidarité collective face aux maladies ; là-bas, ne pas porter un masque peut être considéré comme une négligence ou, pire, comme de l'égoïsme.



Des recommandations "schizophréniques"

Porter le masque ? Ne pas le porter ? On a dit tout et son contraire depuis le début de la crise sanitaire. Fortement découragé au début – certainement à cause de la pénurie – le masque est peu à peu revenu en odeur de sainteté et rendu quasi obligatoire lors du déconfinement. Au point qu'il est devenu un véritable instrument de communication politique : les membres du gouvernement n'en ont longtemps pas porté pour rassurer, avant de faire finalement volte-face et de ne plus se montrer en public sans en porter un.

Attention, un masque chirurgical jetable met 450 ans à se décomposer dans la nature. Jetez-le dans une poubelle !

Un moyen de protection au coût certain

Quoi qu'il en soit, le masque s'avère être une des protections nécessaires – en complément des gestes barrières – face aux virus respiratoires dont le coronavirus fait partie. Or, cet outil de prévention a un coût : entre 30 et 50 euros par mois et par personne. Pour Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste, à l'origine d'une pétition pour la gratuité des masques, « ce n'est tout simplement pas supportable pour des ménages modestes. Faute de moyens, nombreux ne pourront y avoir accès, mettant la vie des autres en danger tout en s'exposant eux-mêmes. » Et Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie, de rajouter : « il ne s'agit pas seulement d'une mesure de justice sociale, mais aussi d'un enjeu de santé publique. »

Vos mutuelles et Bonne Santé Mutualiste vous invitent à signer la pétition d'Alternative Mutualiste en faveur de la gratuité des masques :

www.alternative-mutualiste.fr/gratuite-des-masques-et-des-tests-signez-faites-signer-la-petition

Réseaux sociaux, cuisine, télé, sport

La quadrature des confinés

Le confinement a bouleversé nos quotidiens et nous a obligés à trouver de nouvelles occupations. Les grands gagnants de cette période : les réseaux sociaux, la cuisine, la télévision et le sport !

Durant le confinement, la moitié des actifs était en chômage partiel ou en arrêt maladie. Si s'occuper des enfants a été la principale occupation des parents, qu'en est-il des distractions ?

La télé, grande gagnante

Le temps passé devant le petit écran a battu des records : en moyenne, 4 h 29 par jour en mars et 4 h 40 pour le mois d'avril, avec des pics d'audience à 13 heures et à 20 heures. Les plateformes de vidéo à la demande comme Netflix ou Disney+ ont, elles aussi, enregistré des audiences records.

Internet et les réseaux sociaux

Surfer sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux, a été l'une des principales occupations des Français, pour s'informer et rester en lien avec leurs proches. Un moyen de moins ressentir la solitude, mais également de se cultiver, de rester curieux, de revendiquer.

Suite à la fermeture des salles de sport, de nombreux Français se sont tournés vers des vidéos sur Internet pour garder la forme.

Derrière les fourneaux

Point positif de ce confinement, nous cuisinons davantage, inspirés par des blogs et des émissions de télévision participatives. Activité familiale et antistress par excellence, ce temps suspendu nous a permis de varier nos repas, de revenir à l'essentiel – les produits bruts et de base – et de se régaler !

Bouger chez nous

La sédentarité aurait pu nous guetter, mais le confinement a aussi été l'occasion de continuer ou de se remettre au sport. L'heure de sortie autorisée a permis de s'aérer en marchant ou en courant, tandis que beaucoup ont choisi de faire du sport via des cours en ligne.



Et si le circuit court était la solution ?

Face à la crise sanitaire, de nombreux Français se sont tournés vers les circuits courts pour s'approvisionner. Producteurs et agriculteurs se sont organisés pour vendre directement aux particuliers.

Le confinement a obligé les Français à se recentrer sur ce qui est important, voire indispensable. Face à la fermeture de tous les magasins "non essentiels", l'alimentation est devenue l'un des principaux postes de dépense dans les foyers. De plus, cette crise, d'origine sanitaire, a forcément interrogé sur la nature et la provenance des aliments que nous mangeons.

Un véritable engouement

La crise sanitaire a permis aux consommateurs, en peu de temps, de redécouvrir la présence paysanne dans leur environnement immédiat, même chez les citadins. Ce nouveau regard positif sur les agriculteurs – après des années d'agribashing – couplé à une certaine défiance face aux supermarchés, a motivé nombre de personnes à se tourner vers un approvisionnement local, aux nombreux avantages.

Comme la mise en place des drives et autres relais de livraison, acheter des produits frais et locaux directement aux producteurs sécurise et minimise les risques de transmissions du virus, tout en garantissant une qualité et une diversité des produits. Et pour certains, c'est également un véritable acte de solidarité qui se joue : rémunérer



de façon digne les producteurs près de chez soi, et recréer du lien avec les agriculteurs.

Des producteurs qui s'organisent

Traditionnellement, les circuits courts étaient représentés par les AMAP, la Ruche qui dit Oui ou encore les magasins Locavores. Mais la crise sanitaire a changé la donne. Devant l'afflux de sollicitations et la fermeture de leurs réseaux pour écouler leur production, les producteurs se sont organisés et regroupés. À Annecy, l'entreprise La Charrette, labellisée entreprise solidaire d'utilité sociale, a créé un répertoire de producteurs qui ont des surplus à vendre.

Sur le modèle d'une carte collaborative, Le marché Vert propose quant à lui de soutenir une agriculture

respectueuse du vivant en trouvant de bons produits près de chez soi. Les collectivités locales et les chambres d'agriculture ne sont pas en reste et permettent de mettre en relation directe les consommateurs et les producteurs.

Une prise de conscience durable ?

Face à une situation de crise, il n'est pas rare de se tourner vers le local, moins anonyme, plus fiable, plus solide. Mais assistons-nous à un changement pérenne des comportements de consommation ou à un opportunisme avec la crise ? Il est trop tôt pour le dire, mais le Covid-19 nous a fait prendre conscience du rôle que peuvent jouer les circuits courts pour nous nourrir sainement au quotidien. Désormais, la balle est dans le camp des consommateurs !

Les nitrites sont-ils dangereux pour la santé ?

Utilisés par l'industrie agroalimentaire dans les viandes transformées, les nitrites ajoutés sont accusés de favoriser les cancers du côlon et de l'estomac. Bonne Santé Mutualiste fait le point sur cet ingrédient controversé.

Les nitrites sont traditionnellement utilisés pour limiter la prolifération de micro-organismes dans les aliments périssables, et plus particulièrement dans la viande transformée. En novembre 2019, trois organisations rappellent, via une pétition en ligne, l'urgence d'interdire ces additifs présents dans 12 000 produits en vente (jambon blanc, saucisse, saucisson, pâté, foie gras...).

Des additifs cancérigènes

Lorsque l'on ingère des nitrites (E249, E250, E251 et E252), dans la charcuterie par exemple, ils peu-



côlon* sont attribuables aux nitrites rajoutés dans nos aliments.

Une pétition en ligne pour leur suppression

Les nitrites, c'est aussi ce qui donne sa couleur bien rose aux jambons et autres saucissons, les rendant plus appétissants qu'un jambon tout gris. Pourtant, ils ne sont pas indispensables. De plus en plus d'industriels et de charcutiers produisent des charcuteries sans nitrites, sans qu'aucun cas de botulisme n'ait été remarqué. Les nitrites présentent donc plus de risques pour la santé qu'ils ne la protègent. C'est pourquoi trois organisations – Foodwatch, Yuka et la Ligue contre le cancer – ont lancé une pétition en novembre dernier, exigeant l'interdiction de ces additifs. À ce jour, plus de 200 000 personnes l'ont signée.

Les nitrites font également l'objet d'une mission d'information parlementaire diligentée par le député Richard Ramos, pour évaluer leur dangerosité sur la santé.

* Source : Ligue contre le cancer

Bricolage et décoration : bien choisir ses matériaux !



Colles, solvants, peintures... de nombreux matériaux de bricolage et de décoration contiennent et dégagent des substances nocives pour notre santé et pour l'environnement. Voici quelques conseils pour bien bricoler, sans se polluer.

Que l'on soit un bricoleur du dimanche ou le roi de la perceuse, tout le monde a, un jour, eu envie de réaliser des travaux dans sa maison. Face aux nombreux produits et matériaux nocifs disponibles dans les commerces spécialisés, difficile de s'y retrouver et de bien choisir pour limiter l'impact sur la santé.

Un effet cocktail

Nous passons au moins 80 % de notre temps à l'intérieur. Autour de nous, de la peinture, de la tapisserie, parfois de la moquette ou du parquet stratifié, des meubles de grandes enseignes, sans compter les isolants, les plaques de plâtre, etc. L'accumulation de ces matériaux entraîne un effet cocktail d'émanations nocives : les composés organiques volatils (COV). Ces polluants peuvent rester dans l'air très longtemps.

Limiter les sources de polluants

Tout se joue donc sur le choix des matériaux. Pour les gros travaux, on préfère les matériaux naturels et écologiques, le bois massif et les colles labellisées EC1 à très faibles émissions. Pour la décoration, une peinture minérale à faible teneur en COV est préférable à des peintures avec solvants type glycéro. De même, on fuit les produits comportant un symbole dans un losange à bordure rouge (toxique, inflammable, dangereux pour la

Choisir les bons meubles

Oui, les meubles peuvent polluer notre intérieur, à cause des émanations de leurs matériaux. Ils émettent souvent du formaldéhyde, contenu dans les colles, les laques, les vernis, mais également les textiles. Les meubles en panneaux de bois reconstitués (aggloméré et contreplaqué) en contiennent également. Pour se protéger de ces "meubles toxiques", quelques gestes doivent être mis en place : laissez le meuble le plus longtemps possible à l'extérieur ou dans le garage, pour qu'il "dégaze", avant de l'introduire dans votre intérieur. Autres possibilités : achetez des meubles en bois massif

Le Service prévention du Groupe Entis Mutuelles propose des ateliers Bricolage, Décoration et Rénovation, pour faire ses travaux sans risques pour la santé de toute la famille !

ou traités sans COV, ou achetez d'occasion, la majorité des émanations se seront déjà échappées.

Se protéger

Tout d'abord, mieux vaut bricoler en extérieur, pour que les polluants ne se concentrent pas à l'intérieur du logement. Si cela est impossible, on laisse les fenêtres grandes ouvertes tout au long des travaux et jusqu'à trois jours après ceux-ci, même s'il n'y a aucune odeur.

Avant de commencer, on lit les modes d'emploi et les précautions d'usage de chaque produit, qui doivent impérativement être suivis à la lettre. Après utilisation, les bidons et autres pots de peinture doivent être fermés et rangés dans un endroit hors de portée des enfants. Enfin, il est indispensable de porter des protections adaptées : gants, lunettes, masques, chaussures fermées et vêtements longs. En bref, on ne bricole pas en short et en tong, au risque de se brûler ou de se blesser gravement.



En savoir +

Téléchargez les fiches pratiques de notre partenaire WECF :

<https://wecf-france.org/ressources/guides-et-fiches>



BRICOLAGE : 9 POINTS POUR VOUS METTRE EN SÉCURITÉ

Chaque année on dénombre près de 300 000 accidents de bricolage se terminant par un séjour aux urgences. Pour que ça n'arrive pas, voici quelques bons réflexes à adopter.

- 1) Aérer, même s'il fait froid, pour éviter d'inhaler des vapeurs chimiques et toxiques.
- 2) Éviter de fumer, certains produits pouvant être inflammables.
- 3) Porter masques, lunettes, gants et bouchons d'oreilles.
- 4) Vérifier l'état de son matériel.
- 5) Installer échafaudages et escabeaux sur un sol stable et, selon la hauteur, porter un harnais de sécurité.
- 6) Porter de bonnes chaussures fermées, avec des semelles résistantes.
- 7) S'échauffer ! Eh oui, certains travaux représentent un effort physique important, et il est primordial de mettre en route ses muscles et articulations avant de commencer.
- 8) Ménager son dos en le gardant le plus droit possible pour mieux répartir les charges.
- 9) Ranger les produits après utilisation, hors de portée des enfants, dans un endroit sec et ventilé.

BD et mangas, c'est aussi de la lecture !

Les ados ont-ils peu à peu abandonné la lecture au profit d'Internet ? Rien n'est moins sûr au regard des chiffres des ventes de BD et de mangas. Pourtant, ces derniers sont encore considérés comme des lectures faciles et futiles...

Envisagée comme un loisir, un divertissement, et non comme de la "vraie" lecture, la lecture de manga et de bandes dessinées laisse plus d'un parent perplexe, tant les préjugés sont légion. Il est désormais grand temps de réhabiliter la bande dessinée et le manga, que dévorent bon nombre d'ados !

Développer son imagination

Lecture de paresseux, les BD et mangas ? Bien au contraire ! Leurs fans sont très imaginatifs, selon Delphine Saulière, rédactrice en chef de plusieurs magazines édités par les éditions Bayard. « Les ados se sentent libres de broder autour du récit que leur propose la BD. » Lire un manga ou une BD nécessite une forte concentration face au dialogue constant entre texte et images. Cela induit une participation active du lecteur. De plus, ces livres ouvrent sur un monde traitant d'une grande variété de sujets qui préoccupent les ados. Le temps de la lecture, cette mise en suspens du monde réel est centrée sur des personnages auxquels les ados peuvent facilement s'identifier.

L'Âge de faire, un journal qui vous veut du bien (Mensuel - 2€)

C'est en 2005 que près de Sisteron, est né le journal L'Âge de Faire. Devenu une SCOP en 2011, le mensuel indépendant se veut le témoin d'expériences en matière d'économie sociale et solidaire, de création de lien social, d'écologie et d'engagement citoyen. Reposant sur un système d'abonnement et de coopération, le journal se dédouane de la publicité pour conserver son indépendance. Sa diffusion s'appuie sur un réseau établi de commerces, d'associations et de sympathisants. Au fil des articles, le journal propose de construire une autre économie, plus proche de l'humain et de l'environnement, en mettant en lumière des solutions concrètes pour agir. **Pour en savoir plus et soutenir L'Âge de Faire, rendez-vous sur : www.lagedefaire-lejournal.fr**



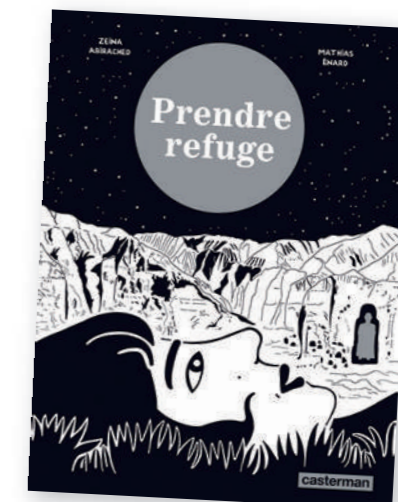
Une contre-culture qui se démocratise

En France, les mangas représentent un tiers des ventes de BD. Éloignés des codes de lecture français, ils constituent la contre-culture adolescente par excellence. D'abord parce que cette passion est incomprise voire fortement critiquée par la plupart des adultes, ensuite parce qu'elle est loin des romans classiques que les adolescents sont obligés de lire à l'école. Violents, néfastes pour le développement des ados, sources de dépendance, idiots... les préjugés sont nombreux. Ah oui, vraiment ? Pourtant, lire un manga ou une BD, en plus de rester en contact avec l'écrit, c'est se positionner, affirmer ses goûts et sa personnalité, contre les injonctions des parents ou de l'école, contre les préjugés.

Un sentiment d'appartenance

Si la BD ou le manga se lit en solitaire, ils n'en demeurent un excellent vecteur de sociabilité. La notion de tribu, de communauté réunie autour de ces livres est primordiale. Le format, les codes culturels inhérents aux mangas font du lecteur un initié, le singularisant tout en l'intégrant à un groupe de fans très large puisque les sorties se font à l'international. Christine Detrez et Olivier Vanhée, auteurs du livre *Les Mangados : lire des mangas à l'adolescence* (éd. Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2012), le confirment : « le manga, thématiquement, matériellement et symboliquement, permet de tisser ces liens de sociabilité, de se sentir membre d'une communauté d'intérêts partagés », au point de devenir, parfois, un vecteur d'intégration à un groupe.

Prendre refuge Mathias Enard et Zeina Abirach (Éditions Casterman - 24€)



De l'Afghanistan à l'Allemagne, d'hier à aujourd'hui, ce roman graphique fait le récit croisé de deux histoires d'amour atypiques, et nous fait porter un regard sur des personnes qui n'auraient jamais dû se croiser. Au fil des pages et des images, c'est la difficulté d'aimer, aujourd'hui comme hier, qui est questionnée.



Kiosque

LES OFFRES

Assurance Auto

Pensées pour votre budget

Garantie sérénité du 1^{er} juin au 31 août

Jusqu'à

30% OFFERTS*

Offre valable en métropole

Avec les Offres Auto, Vous assurez, vraiment

Nos + Mutuelle

- + **Confort** : prêt d'un véhicule
- + **Sérénité** : toute la famille est couverte
- + **Légereté** : paiement mensuel sans frais & tarification au forfait Km toute l'année

Pour plus de renseignements, rendez-vous :

- Sur le site internet de votre mutuelle
- Dans votre agence de proximité
- Par téléphone au 09 69 39 96 96

*Offre valable jusqu'au 31/08/2020, pour toute nouvelle souscription d'un contrat couplé, offre soumise à conditions, voir modalités avec votre conseiller en agence.

Janvier 2020, document non contractuel, prestation garantie par la Mutuelle d'Assurances Sédentaires, Société d'Assurances Mutuelles, Siège par le Code des Assurances, dont le siège social est situé au 39 rue du Journal 75002 Paris - France. Réf. : M252 031 042 et tous les aspects de l'Union des Groupes des Assurances du Territoire (GAMET) - 4 rue de l'Europe - BP 3005 MATHIEUSE COULON - © Crédit photo : iStock



La gagnante du n°89 est **Jeanine Carton**, adhérente de la Mutuelle de France Unie.

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°90

GAGNEZ UN SÉJOUR DANS UN VVF VILLAGES EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner un court séjour dans un VVF Villages !

- À qui le street artiste RNST a-t-il rendu hommage avec son journal de confinement ?
 Les infirmières Les éboueurs Les caissières
- Pour la rénovation en profondeur du système de santé, le Ministre de la Santé propose de lancer un...
 Ségur de la santé Grenelle de la santé Bercy de la santé
- En combien d'années les masques chirurgicaux se décomposent-ils ?
 450 ans 50 ans 100 ans
- Dans quel pays célèbre-t-on les enterrements en faisant la fête ?
 Aux États-Unis En Afrique du sud En Argentine
- En France, les mangas représentent :
 1/3 des ventes de BD 1/10^e des ventes de BD
 La moitié des ventes de BD

Pour participer, retournez le coupon avant le 29 août 2020 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles, 39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____